

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Préambule

L'exercice 2020 est marqué de l'empreinte des élections municipales tenues le 15 mars 2020. A la suite du premier tour, Monsieur Frédéric CUVILLIER a recueilli la majorité des voix des électeurs, a été réélu Maire et a constitué une nouvelle équipe municipale pour la mandature 2020 2026.

Le Conseil Municipal d'investiture du Maire s'est tenu le 17 mai 2020. Le Conseil Municipal suivant, le 24 mai 2020, a permis de désigner les 12 adjoints et les 24 conseillers municipaux délégués chargés de mettre en œuvre la nouvelle feuille de route municipale.

La nouvelle équipe municipale est articulée autour de 6 pôles :

- Le pôle Savoirs et Réussite piloté par Mme HINGREZ CEREDA avec le soutien de Mme Lucile BAYARD, M. Julien CHAMPIONNET, Mme Evelyne JORDENS, M. Jean-Marie VACHE, M. Dany ACCARY, Mme Maryvonne LEDEIN.
- Le pôle Services à la population supervisé par M. Jean-Claude ETIENNE, avec le concours de Mme Anne LE LAN, M. José LENOIR, M. Bastien MARGUERITE-GARIN, Mme Lucile MAILLARD, Mme Lydie GANI, Mme Constance DEHAYNIN, Mme Lydie DRUJENT.
- Le pôle Commerce et Attractivité, animé par M. Grégory SUSLAMARE, avec M. Philippe VALETTE, Mme Constance DEHAYNIN.
- Le pôle Solidarités, coordonné par Mme Patricia FONTAINE avec à ses côtés Mme Hélène WASSELIN, Mme Aurélie LEPRETRE, Mme Fabienne DUTERTRE, M. Hamid EL GADIR, Mme Frédérique BIGOT, Mme Cassandra LANCEZEUX, Mme Suzette BOCHARD.
- Le pôle Ecologie urbaine et embellissement de la ville, sous l'impulsion de M. Jimmy LEDRIN, assisté par Mme Laurence COLLAS HURTREL, M. Dominique GODEFROY, M. Keven DHUEME, M. Christian DE ROBICHON.
- Le pôle Ressources, piloté par M. Claude COUQUET, avec l'assistance de Mme Roselyne LAPLACE MANIER, M. Guillaume LEBLOND, M. Philippe BEAUJARD, M. Xavier PRUVOST.
- 6 pôles complétés d'une mission menée par M. Dominique LEFEBVRE sur la sécurité, les affaires militaires et patriotiques

L'exercice 2020 est par ailleurs, comme pour l'ensemble des collectivités territoriales, bousculé par la crise liée à l'épidémie du COVID19.

Dès le mois de mars, une vague épidémique a conduit à un confinement généralisé tout en mettant à l'arrêt la machine économique. La Commune a mis en œuvre et adapté un plan de continuité d'activité destiné à assurer la poursuite des missions de service public, au gré de l'évolution des consignes gouvernementales.

A la suite de la levée du confinement total le 17 mai dernier, la collectivité s'est attachée à la poursuite de mesures sanitaires, de règles de distanciation sociale. Le redémarrage des circuits économiques, progressif et sous condition, jusqu'à au moins ce jour, est impacté par la résurgence de la pandémie au travers d'une seconde vague depuis la rentrée scolaire de septembre. Avec un nouveau confinement depuis la fin octobre pour une durée encore indéterminée.

L'épidémie conduit à faire peser un risque majeur sur l'équilibre financier des collectivités. Tant par la diminution des recettes que par l'augmentation des dépenses.

Au plan des recettes, les recettes domaniales, de fiscalité ou de gestion courante sont les plus impactées, l'effet étant moindre sur les dotations. Au plan des dépenses, les charges nouvelles concernent l'organisation, la gestion de flux, l'introduction de jauges pour la fréquentation des espaces de visite, les produits d'hygiène ou de désinfection, les masques entre autres dépenses.

Cette situation n'est pas sans effet sur l'exercice en cours. Elle pèsera lourdement sur les comptes 2021 et interrogera par la suite sur un éventuel retour à une situation normale. Il est possible que les effets de la crise actuelle se poursuivent au-delà de 2021, sur l'exercice 2022.

Le budget primitif est à nouveau concerné par l'affichage de l'évolution des dépenses de fonctionnement, exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement. Cette indication permet de mesurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement. L'évolution figure dans le DOB dans la partie consacrée aux ratios structurants. Ces dispositions précisent également que l'évolution du besoin de financement annuel, différence entre les

emprunts et les remboursements des dettes, doit figurer dans le DOB. Cette formule témoignera, dans les années à venir, d'un recours accru à l'emprunt pour accompagner le financement des investissements.

L'assiette de cette nouvelle obligation correspond à la globalité des budgets communaux, à savoir le budget principal et les différents budgets annexes : budget annexe Obellianne, budget annexe Grand Projet de Ville, budget annexe FISAC, budget annexe Gestion des parkings en ouvrage, budget annexe gestion du stade municipal, budget annexe construction Obellianne 2, budget annexe centre socio culturel Le Nautilus, budget annexe centre social MAES.

Dans ce contexte marqué par les effets de la crise COVID 19, une crise par ailleurs inédite, sans terme connu, des effets considérables sur les recettes de fonctionnement, une augmentation simultanée des dépenses pour assurer la sécurité et la santé publique, les collectivités territoriales se doivent d'engager des démarches de pilotage et de recherche de performance.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Les éléments de contexte
La dématérialisation

LA MAITRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion
Les enjeux de la fiscalité et des dotations
La maîtrise de la gestion
La gestion active de la dette
La programmation pluri annuelle des investissements
Les ratios structurants

LA CITOYENNETE

Le processus électoral
Le traitement des dossiers cartes d'identité et passeports
Les manifestations protocolaires

LA REUSSITE EDUCATIVE

Le service de la petite enfance
Les affaires scolaires
Le programme de réussite éducative

LES SOLIDARITES

Le Centre Socio Culturel Le Nautilus
L'Espace MAES
La politique de la ville
Le Domaine des Enfants du Boulonnais
L'action du C.C.A.S.

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité
L'environnement et le développement durable
Les interventions sur le patrimoine bâti
Le logement
Les opérations de développement de la ville

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

L'animation de la ville
La culture et le patrimoine
Les sports

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Les éléments de contexte

Tout au long de la mandature précédente, les collectivités pouvaient appuyer l'exercice de leurs missions, la mise en œuvre de leurs programmes ou de leurs animations voire la mise en perspective de l'investissement sur des mécanismes de financement annuels dans le domaine des dotations, classiques ou de péréquation, pluri annuels s'agissant des subventions des partenaires institutionnels et une visibilité de moyen terme sur les ressources fiscales.

Un changement de paradigme a conduit à renforcer la part des dotations, réduire celle de la fiscalité directe locale.

La réforme d'ampleur engagée depuis 3 ans sur la taxe d'habitation, avec la suppression de la fiscalisation de 80% des ménages et le maintien artificiel de la recette associée dans le tuyau des recettes fiscales des collectivités pose question directement sur la préservation des ressources tirées de la fiscalité directe locale en accentuant le poids historiquement fort des dotations. Si les réformes ne concernent pas directement la taxe foncière, celle relative à la taxe d'habitation modifiera substantiellement le portefeuille de recettes communales avec le renforcement facial des recettes tirées du foncier bâti, la stabilité du foncier non bâti, la quasi disparition de la taxe d'habitation.

Alors que les collectivités disposaient d'une véritable autonomie en matière fiscale, avec la possibilité de disposer d'une certaine élasticité dans l'évolution des recettes, les annonces en matière de fiscalité rendent majoritaire le poids des dotations, minoritaire celui de la fiscalité directe locale selon nos dernières évaluations. Avec pour effet induit de rigidifier la structure des recettes, sans d'autre option que de toujours mieux contrôler l'assiette des dépenses de fonctionnement, ce qui n'est pas sans interpeller sur l'efficacité du service public au bénéfice des habitants.

Sur le plan international, une nouvelle donne apparaît avec la poursuite des mesures protectionnistes choisies par les Etats Unis, leurs retentissements avec des décisions de rétorsion de la Chine, ou d'autres pays, européens sans doute, un contexte général de retour de barrières douanières dans une économie mondialisée. La crise mondiale autour du COVID, originaire de Chine, avec de forts impacts sur le reste du monde, Etats Unis en tête, ne fait que conforter les antagonismes.

Si le Brexit a finalement été choisi avec un plan de sortie de l'Union Européenne actuellement en cours de finalisation, l'événement majeur de cet exercice, de la fin d'exercice en particulier, aura été la décision de l'Europe d'adopter un plan de relance massif pour soutenir les économies, au travers de dotations directes ou de subventions remboursables au profit des Etats les plus fragiles, Croatie, Grèce ou Bulgarie. Ainsi que les plans de relance initiés par de nombreux pays européens pour revitaliser la croissance.

Mais le principal événement de l'année 2020 est l'impact de la crise du COVID 19, toujours en cours, sans perspective de sortie immédiate, sur la vie des citoyens, l'économie et l'organisation des services. Face à la pandémie de COVID-19, la ville comme toute organisation a dû adapter l'organisation et le fonctionnement de ses services et a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité, conformément aux recommandations nationales.

Ce plan a permis de répondre à plusieurs exigences :

- le maintien de la continuité des activités de la collectivité au niveau le plus élevé possible malgré l'absentéisme lié à l'épidémie,
- la poursuite des missions essentielles,
- la mise en œuvre des mesures de protection du personnel,
- enfin, la limitation autant que possible de la propagation du virus au sein de la collectivité.
- la facilitation du redémarrage des services publics après l'épidémie.

La continuité du service public et l'adaptation des services ont été assurées par la mise en place de différents dispositifs, afin d'informer la population et de garder le lien avec les habitants :

- Une cellule téléphonique d'écoute et de renseignements du 13 mars au 24 mai de 8h à 22h 7J/7 a mobilisé 92 agents pour répondre aux questions de la population et réorienter vers les services concernés en assurant un suivi quotidien du traitement des appels.
- La gestion des ressources humaines a été adaptée en favorisant le travail à distance quand le télétravail était compatible avec le poste.
- Les services de l'Hôtel de ville sont restés accessibles au public afin de traiter les demandes les plus urgentes. Avec l'instauration des mesures barrières, les services de l'état civil ont assuré l'enregistrement des naissances et des décès et la délivrance des pièces importantes, transmises par courrier. Plusieurs dizaines de dossiers ont été déposés et retirés au service cartes identité et passeports pendant le

confinement.

- Les services chargés de l'entretien de la voirie, de la propreté des rues, de l'entretien, le service parcs et jardins ont poursuivi l'activité afin de maintenir la ville et les bâtiments communaux propres et de préparer au déconfinement et à la période estivale.
- L'équipe du contrôle du domaine public a été chargée d'assurer la bonne marche des conditions d'accueil sur les marchés, dans le respect du protocole sanitaire et a veillé au respect des règles en matière de stationnement (verbalisation stationnement gênant ou dangereux).
- Les services petite enfance et affaires scolaires ont assuré la continuité des accueils des enfants des personnels soignants, dans le respect des règles sanitaires et conformément aux directives nationales.
- Les services culturels, sportifs et centres sociaux ont proposé sur la page Facebook de la ville de nombreux supports (vidéos, photos, lectures, ateliers, jeux, recettes, distribution de 410 culture Bag) pour maintenir le lien avec les habitants pendant le confinement.
- Une communication vers la population renforcée :
 - Mise en ligne d'informations actualisées régulièrement sur le site internet de la ville.
 - Une forte présence sur les réseaux sociaux : 8 publications quotidiennes en moyenne, délai de réponse aux messages quotidiens = 20 mn : informations pratiques, publications sur les actions mises en places par les différents services.
- Le soutien aux commerces boulonnais de proximité : dérogation obtenue pour le maintien des marchés et aubettes à poissons, arrêté municipal pour permettre activité de livraison et retraits de commande, remise de 50 masques aux commerçants et professions libérales pour les aider à la reprise de leur activité et leur permettre d'accueillir leurs clients en toute sécurité et dans le respect des gestes barrières, communication sur l'adaptation des activités.
- Une distribution de masques « grand public » a été assurée par les agents de la ville dans 17 points de distribution durant 3 jours, les personnes les plus vulnérables ont été livrées à domicile.
- Les services du CCAS ont été mobilisés afin de maintenir le lien et rompre l'isolement des personnes sans famille à proximité : présence et réponses aux demandes d'aides, portage de repas à domicile, aide aux courses, secours d'urgence, distributions de plus de 600 masques aux personnes âgées ou vulnérables, ou n'ayant pu se déplacer dans les points de distribution, organisation de mini-concerts en plein air pour les résidences gérées par le CCAS, de séances de sport pour les seniors avec les éducateurs sportifs de la ville.
- Les agents ont également démontré leur esprit de solidarité notamment en se mobilisant aux côtés des équipes du centre hospitalier pour la confection de surblouses.

Sur le front du COVID, la commune s'attend à poursuivre l'effort accompli en matière de protection sanitaire des personnes.

La commune a fait valoir, durant ces derniers exercices, une politique de saisie d'opportunités sur les marchés financiers et de diversification des produits.

Au 1^{er} semestre 2020, un emprunt de 6 000 000 € a été mobilisé dans le cadre de la couverture des restes à réaliser 2019/2020. Cette campagne d'emprunt a été scindée en 2. Un emprunt a en effet été contracté pour un montant de 3 000 000 € auprès de La Banque Postale et cédé en cours d'année à la Caisse Française de Financement Local, puis un second d'un montant également de 3 000 000 € contracté auprès du Crédit Coopératif.

La commune a poursuivi la reconstitution du fond de roulement à hauteur de 1 million d'euros.

Dans le contexte de la poursuite d'une dynamique forte d'investissement, la Commune passe d'une situation d'excédent de financement à une situation de besoin de financement : le recours à l'emprunt sera désormais égal ou supérieur au remboursement en capital de la dette contractée auprès des partenaires financiers.

Dès le moment où les dotations sont sous pression, dès le moment où la fiscalité tend à se sédimentariser voire prendre le contour d'une dotation, la Commune est dans l'obligation de recourir au financement externe pour alimenter l'investissement communal, générateur de marchés pour les entreprises, en particulier locales, générateur d'emplois. L'investissement local des collectivités territoriales renforce son rôle moteur dans l'économie, la croissance et la création d'emplois.

Afin de réduire les dépenses et les coûts de fonctionnement, la ville de Boulogne sur Mer a engagé en interne une politique de mutualisation des ressources, en cohérence avec le schéma de mutualisation mis en œuvre avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB). La Communauté d'Agglomération ayant inauguré une plateforme avec guichet unique sous le format d'une centrale d'achat, la Commune a adhéré à ce nouveau service et fait appel désormais à la plateforme pour les achats de tickets restaurant.

La commune de Boulogne sur mer a engagé plusieurs vagues de mutualisation avec le Centre Communal d'Action Sociale : le service logement a été intégré au Centre Communal d'Action Sociale. La fonction informatique du CCAS a été pleinement intégrée à la Direction des Systèmes d'Information de la commune tandis que la fonction financière a fait l'objet d'une intégration laquelle s'étale de 2019 à 2021, compte tenu des impacts de la crise sanitaire en cours. D'ores et déjà, la gestion des marchés publics fait l'objet d'une étroite collaboration entre le CCAS et la Commune. Plusieurs marchés sont ainsi établis conjointement comme celui des fournitures de service, papeterie, produits d'entretien.

L'effet fiscal Centre National de la Mer Nausicaa. Compte tenu d'une jurisprudence tirée d'un recours du parc animalier de SIGEAN, la Direction Générale des Finances Publiques accorde une exonération sur la Cotisation Foncière Entreprise et le la Taxe Foncière au Centre National de la Mer Nausicaa. La commune refacturait jusqu'en 2019 la charge à la CAB dans le contexte des accords de transfert de Nausicaa. Elle supportera en contrecoup de cette jurisprudence une perte de près de 150 K Euros sur ses ressources en recettes de fonctionnement.

La dématérialisation

La dématérialisation est au cœur des enjeux municipaux. Le portail Intranet évolue progressivement. A terme, un des enjeux sera d'apporter à l'ensemble des agents un portail Agent (fiche de paie, arrêtés, évaluation, demande de congés.). Un projet devrait également s'amorcer prochainement autour de l'archivage électronique (réglementaire puis patrimonial).

En matière de E-dématérialisation et dans l'espace de Boulogne, Ville numérique, la commune a mis en œuvre un service dématérialisé pour le règlement des prestations périscolaires (cantines, garderie...) avec une chaîne de facturation automatisée sur l'ensemble du processus.

Elle a également procédé à la mise en œuvre d'un guichet unique de réservation des salles communales mises à disposition des tiers avec l'appui logistique d'une application PLANITECH de réservation, d'assistance de contractualisation et de pré facturation.

L'Ecole Municipale d'Arts a modernisé son circuit de facturation en adoptant un nouveau mode d'interfaçage des flux en liaison avec la Direction des Produits et des Processus. La dématérialisation progressera dans de nombreux autres domaines.

L'ensemble du processus de préparation du conseil municipal est désormais articulé autour d'un process automatisé aboutissant à la constitution de dossiers délibérations comprenant délibérations et annexes dans un environnement technique baptisé Gecco Assemblée. La dématérialisation du processus courrier pourra être engagée en 2021.

Pour la Direction des Finances et de l'Exécution Budgétaire, le service des marchés publics continue sa phase de dématérialisation avec la mise en place de la plateforme AWS (Avenue Web Système). Le partenariat avec la société MARCO continue à porter ses fruits. La volonté de dématérialisation est à mettre en parallèle avec la volonté municipale de l'accès de tous aux marchés publics.

La ville continue de déployer son réseau privé pour fournir le même service à l'ensemble de ses bâtiments majoritairement aujourd'hui avec l'usage du BLO (location de fourreaux Orange) et avec l'objectif de toujours sécuriser son réseau par la mise en place de routes secondaires. La commune a engagé la réflexion pour raccorder la Tour Mehul qui hébergera l'AMIE, BGE et Cap Emploi avec le réseau Fibre Optique. Mais une réflexion pourra être menée sur la mise en place d'une régie propre à cette activité. Sous la forme de catalogue de services payants, une piste pourrait être de proposer les services de notre Fibre Optique qui représente aujourd'hui 30 km sur tout notre territoire, pour permettre d'avoir un budget à l'équilibre.

Plusieurs chantiers de mutualisation sont engagés avec les différentes collectivités de l'agglomération mais la réflexion autour d'un service commun informatique pourrait être une piste d'avenir.

La DSI continue d'ouvrir toujours un peu plus son SI (Système d'information) tout en respectant les principes de sécurité : avec la mise à disposition de services web, la mobilité de certains agents en leur permettant d'accéder à notre SI, voire le déploiement de solutions de travail à distance pendant le confinement. L'organisation s'appuie sur un système de clients légers sur une solution VPN. L'impact de la crise sanitaire a bousculé nos habitudes de travail et nous conforte dans le choix de cette solution sur laquelle il faut miser plus massivement.

Dans la même idée, la DSI doit travailler dans le sens du collaboratif en amenant la visioconférence aux agents pour limiter leur déplacement et permettre de travailler à distance sur des dossiers partagés et modifiables en ligne au sein de la collectivité mais aussi avec d'autres partenaires.

La DSI a mis en place un système de transfert de fichiers permettant de garder la souveraineté de nos données. Il sera nécessaire de couper les accès aux systèmes Dropbox, Wettransfer etc. pour des raisons simples de sécurité.

L'arrivée d'un nouveau responsable applicatif va permettre de travailler sur le sujet de la gouvernance de nos données pour construire un SI en fonction et faire émerger un SID (Système d'Information Décisionnel), aller plus loin dans la dématérialisation pour enrichir les bases de données, utiliser pleinement les outils métiers pour pouvoir les requêter et produire des tableaux de bord/des statistiques exploitables, travailler autour de l'OPENDATA mais surtout autour du décisionnel qui doit être un véritable enjeu pour la collectivité.

Les autres sujets que suivra le nouveau responsable applicatif seront sur la gestion du courrier, l'archivage électronique, la mise à disposition de télé services aux citoyens (Espace Famille...)

LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion

En 2020, le guide des procédures, dans l'objectif constant de fiabiliser, de sécuriser et de rechercher une efficacité accrue, a continué à être enrichi par la contribution des services.

Le guide comptabilise à ce jour 34 procédures auxquelles ont contribué 52 collaborateurs. Ceux-ci ont été sensibilisés sur la nécessité d'assurer une veille régulière afin de prévoir l'actualisation des procédures intégrées, en cas de besoin ou de changement de réglementation.

En 2021, ce guide sera complété de procédures restant à formaliser ou à adapter.

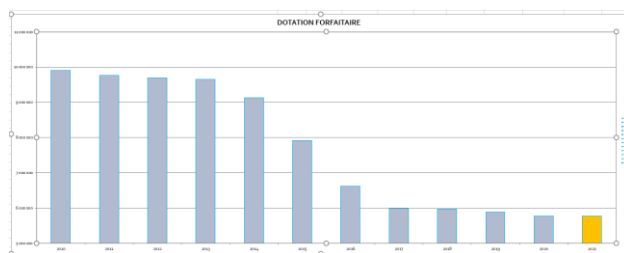
Les tableaux de bord synthétiques, dont les indicateurs permettent de suivre l'activité des services, sont alimentés par les services opérationnels depuis janvier 2020. Ils constitueront le socle d'une série de données chiffrées servant d'étalon pour 2021.

La production de fiches coût-action (outils de bilan, de suivi de la bonne utilisation des moyens et d'aide à la décision) continuera d'être encouragée auprès des services afin de disposer du coût global pour une action, et de faire apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réel.

Le développement de l'acculturation des services à la pratique de l'évaluation sera poursuivi dans un contexte de crise sanitaire nécessitant une adaptation des projets et des actions.

Les enjeux de la fiscalité et des dotations

L'Etat a poursuivi sa politique de redressement des comptes publics et les collectivités territoriales avaient été une nouvelle fois sollicitées pour participer à l'effort commun de réduction des dépenses. Compte tenu de l'épidémie COVID, il semble que la tendance soit une stabilisation ou une neutralisation partielle de l'évolution des concours. La dotation globale de fonctionnement (DGF)



L'évolution de la DGF est la suivante :

DGF	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation globale de fonctionnement	6 626 989	5 986 610	5 972 321	5 888 118	5 779 164	5 780 000

La dotation de solidarité urbaine (DSU) : La France métropolitaine compte cette année 1039 communes de plus de 10 000 habitants DGF et les deux tiers d'entre elles soit 693 communes sont éligibles à la DSU sur la base d'un classement qui repose à 30 % sur le potentiel financier relatif à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants, à 30 % sur le pourcentage de bénéficiaires à l'aide personnalisée au logement (APL), à 25 % sur le revenu par habitant relatif à la moyenne et à 15 % sur la part des logements sociaux.

	2019	2020
Rang DSU (dotation de solidarité urbaine)	75	78

S'agissant de la péréquation verticale ou horizontale, les critères ont évolué.

	Verticale						Horizontale	
	Dotation forfaitaire des communes	Dotation de solidarité urbaine (DSU)	Dotation de solidarité rurale (DSR)	Dotation nationale de péréquation (DNP)	Dotation à la politique de la ville (DPV)	Dotation d'intercommunalité	Fonds de solidarité Ile de France	Fonds de Péréquation Intercommunal et communal (FPIC)
MONTANT 2020 (M€)	7 039	2 381	1 602	794	150	1 593	350	1 000
Potentiel fiscal/financier	X (Ecrêtement)	X	X	X	X	X	X	X
Produits fiscaux spécifiques				fiscalité économique				
Effort fiscal (pression fiscale)		X	X	X				X
Population	X (à pop)					X (à pop)		
Critères de composition de la population		X (Pop en QPV et ZFU)	X (Nombre d'élèves)		X (Pop en QPV et ZFU)			
Critère de centralité, ou urbain/rural			X (Bourg centre)					
Superficie, longueur de voirie			X (Voies, PoFin superficière)					
Autres critères sociaux (logements sociaux, nb de bénéficiaires APL)		X (Logements sociaux et bénéficiaires APL)			X (Logements sociaux et bénéficiaires APL)		X (Logements sociaux)	
Revenu moyen par habitant		X	X		X	X	X	X
Coefficient d'intégration fiscale (poids de l'EPCI sur la fiscalité totale du territoire)						X		X (répartition commune/EPCI)
Critère budgétaire (montant des Recettes, des Dépenses)							X (Plafond du prélèvement)	X (Plafond du prélèvement)

La commune de Boulogne-sur-Mer est en question sur la politique de péréquation verticale avec la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) ou la Dotation Nationale de Péréquation (DNP), voire de la péréquation horizontale, en relation avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais avec le Fond de Péréquation Intercommunal (FPIC).

L'hypothèse budgétaire est de tabler à nouveau pour 2021 sur une relative progression des dotations de péréquation verticale, la stabilité de la péréquation horizontale tout en préservant le dynamisme de la politique d'investissement au profit du développement économique et de l'emploi sur le territoire.

DSU	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation de solidarité urbaine	8 161 000	8 484 000	8 550 000	8 800 000	8 965 000

Concernant la fiscalité directe locale, plus précisément la disparition programmée de la majorité de la taxe d'habitation, hors résidences secondaires, les collectivités seront privées d'une recette dynamique, fondée sur les bases fiscales, avec une maîtrise locale des taux.

L'hypothèse budgétaire pour 2021 sera fondée sur le principe de compensation à l'euro près mais divers impacts peuvent bousculer les équilibres structurels de la collectivité, dans un schéma classique du tassement généralisé des dotations, avec le questionnement des investissements et du niveau de prestations du service public.

La réforme de la taxe d'habitation passera par une mécanique compensatoire de substitution à la dynamique de la taxe d'habitation. Substitution de la part départementale de la taxe foncière. Et intégration d'une nouvelle base communale de référence. Une telle mécanique compensatrice sera naturellement soumise à de futures coupes budgétaires tandis que la fiscalité directe locale présentait la souplesse d'être adaptative et garantissait l'autonomie de la collectivité. Ce volet est celui qui engendre le questionnement le plus important dans le cadre d'une vision prospective.

De façon opérationnelle, le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (baptisé THRP) sera désormais affecté intégralement au budget de l'Etat. Aussi les taux de taxe d'habitation, les bases et les abattements sont gelés au titre de l'exercice 2021.

L'étalement de la suppression de l'impôt pour les foyers encore redevables s'étalera sur 2021, 2022 et 2023 à hauteur respective de 30%, 65% et 100%.

Il en ressort que les communes demeurent bénéficiaires de la taxe d'habitation sur les logements vacants et de la taxe sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

La commune pourra voter un taux de taxe d'habitation uniquement à partir de l'exercice 2023. Pas en 2021 ni en 2022. La redescende de la part départementale de la TFPB aux communes sera accompagnée d'ajustements sur la base et le taux de TFPB. Cette base communale nouvelle de référence intégrera les exonérations, les abattements applicables au niveau départemental et aussi de nouveaux montants de planchonnements et de lissages pour les locaux révisés.

Le taux de référence 2021 de FB sera calculé sur la base du taux 2020 de FB de la commune avec adjonction en 2020 soit + 22.26%.

Selon des évaluations préalables, ces impacts conduiront à une réduction de la capacité d'autofinancement communal à hauteur de quelques % sur les exercices à venir. Hors effet COVID.

Si le résultat de fonctionnement annuel continuait jusqu'en 2019, à se positionner à un niveau relativement élevé propre à assurer un volume suffisant d'autofinancement des investissements, le retournement de conjoncture entamera la capacité d'autofinancement. La stabilité des dotations et la rigidification des recettes fiscales commencent à produire ses effets sur le résultat général.

Le budget 2021 prend en compte la délégation du casino avec la taxe sur les jeux. Cette délégation est établie sur 12 ans. Elle a été attribuée au Groupe Golden Palace. L'effet COVID a engendré au premier semestre une perte de deux mois sur les produits des jeux. La reprise effective au 1^{er} juin a permis de retrouver une partie de la taxe sur les jeux. Une nouvelle fermeture à l'automne engendre à nouveau une perte de recettes.

Les recettes fiscales pèsent significativement dans les recettes communales.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Impôts	42 770 678	39 193 756	38 933 662	38 486 307	38 560 648	26 330 000

La suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation n'a finalement pas engendré, techniquement, de modification du rapport entre les dotations et la fiscalité. En effet, la disparition progressive de la part de la taxe d'habitation a été compensée intégralement, à ce jour. La part exonérée de la taxe d'habitation a été comptabilisée comme une véritable fiscalité et pas comme une compensation.

La Ville de Boulogne-sur-Mer a fait le choix politique fort de ne plus augmenter depuis 2009 les taux de fiscalité directe. La politique locale va même dans le sens de réduire les taux de fiscalité directe pour préserver le pouvoir d'achat des Boulonnais tout en continuant d'offrir les meilleurs services à la population. La perspective pour 2021 s'inscrit en ligne directe avec cette position.

Evolution des taux de 2016 à 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	29.68	29.68	29.68	29.68	29.68	
Taxe foncière	33.62	33.62	33.62	33.62	33.62	55.88
Taxe foncière non bâtie	66.05	66.05	66.05	66.05	66.05	66.05

L'année 2021 sera aussi synonyme de modération fiscale. Les taux devraient rester inchangés, hors effets techniques, en 2021.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe habitation	11 821 353	12 354 003	11 725 381	11 743 189	11 912 068	11 920 082
Taxe foncière bâtie	13 604 696	13 427 492	13 767 726	13 956 671	14 487 194	14 674 121
Taxe foncière non bâtie	18 001	19 022	19 881	20 343	23 184	20 872

Des allocations compensatrices fiscales sont versées aux villes en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur.

Montant des allocations compensatrices de 2016 à 2020 par allocation

	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation (Base)	1 006 588	1 338 737	1 385 893	1 424 404	1 510 032
Taxe foncière personnes modestes (Base)	18 832	8 105	8 585	8 768	8 900
ZFU /ZUS	171 837	165 641	161 541	164 759	163 361
Exonération longue durée		17 506	18 381	2 145	22 975

Le tableau suivant présente la valorisation de la taxe foncière par habitant. Les valeurs moyennes données pour le Département, la Région et pour la France sont établies avec les villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Valeur foncière par habitant	2015	2016	2017	2018	2019
Boulogne sur Mer	928	889	948	965	1017
Département	931	NC	970	1009	1031
Région	926	NC	946	975	1011
France	1365	NC	1423	1444	1471

2019 est le dernier chiffre connu.

Valeur habitation par habitant	2019
Boulogne sur Mer	914
Département	962
Région	946
France	1458

Pour mémoire la moyenne des foyers fiscaux non imposés est la suivante

Foyers fiscaux non imposés	Boulogne-sur-Mer	Moyenne départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Part des foyers non imposés	70.6 %	69.9 %	64.3 %	56.4 %
Revenu fiscal moyen par foyer	16 790	18 180	22 076	25581

Les autres recettes issues des prestations offertes par les communes, sont souvent stables voire subissent une diminution liée au pouvoir d'achat des ménages. Les recettes qualifiées de poche qui progressaient régulièrement depuis quelques années sont stables.

Certaines activités ont en revanche progressé, comme l'encaissement des droits d'emplacements pour camping-cars, dont les recettes ont dépassé le seuil d'assujettissement à la TVA en 2019.

En 2021, le nouveau Parcours Acrobatique en hauteur au Parc Montplaisir engendrera de nouvelles recettes.

La maîtrise de la gestion

Les charges à caractère général

	2015	2016	2017	2018	2019
charges à caractère général»	11 258 257	10 528 976	11 270 843	9 697 295	10 612 745

Pour l'électricité, une augmentation moyenne de 1 à 2 % par an est observée et les annonces des prévisionnistes tablent sur une augmentation, par rapport à aujourd'hui, de 50% d'ici à 2030.

Pour le gaz il est envisagé une augmentation de 6% par an pour atteindre une augmentation de 30% d'ici 2025. Le gaz a connu des fluctuations en rapport avec les cours du pétrole.

L'augmentation du prix du pétrole sur les dix dernières années (107%) justifie le phénomène d'augmentation du coût de l'énergie. Les prévisionnistes qui envisageaient un baril de pétrole à plus de 100 € sont maintenant persuadés que les énergies renouvelables pourraient prendre progressivement l'ascendant sur les énergies fossiles. L'année est marquée par un temps mort lié à la crise COVID 19. La durée de cette crise impactera les évolutions futures. La ville s'est engagée dans l'acquisition progressive de véhicules électriques et cherche à optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

Les subventions

Tendance du chapitre 65 « subventions »

subventions	2015	2016	2017	2018	2019
	9 725 662	10 483 860	10 384 884	9 231 274	9 491 269

Les charges d'intérêts

Tendance du chapitre 66 « charges d'intérêts »

Charges d'intérêt	2015	2016	2017	2018	2019
	2 266 549	2 021 285	2 069 272	1 620 862	1 504 466

Moyenne par habitant	Boulogne-sur -Mer	Moyenne ville	Département	Région	Nationale
	36	38	45	32	32

La baisse des charges d'intérêt se poursuit et traduit l'effort de gestion de la dette en parallèle de la baisse des taux généralisée.

Les charges exceptionnelles

Tendance du chapitre 67 « charges exceptionnelles »

	2015	2016	2017	2018	2019
« Charges exceptionnelles »	806 851	728 643	737 767	807 152	483 552

Les charges de personnel

La Structure des effectifs

EFFECTIFS PAR CATEGORIE	
-------------------------	--

ANNEE	12-2015	12-2016	12-2017	12-2018	12-2019
Titulaires / stagiaires	735	727	666	659	654
Non Titulaires	242	255	182	178	209
Contrats aidés	98	106	97	49	43
TOTAL	1075	1088	945	886	906

L'évolution des effectifs fait désormais apparaître une baisse des effectifs titulaires, mais une augmentation des effectifs non titulaires.

L'objectif est d'analyser, au vu de l'évolution des postes et des moyens, la nécessité de remplacement.

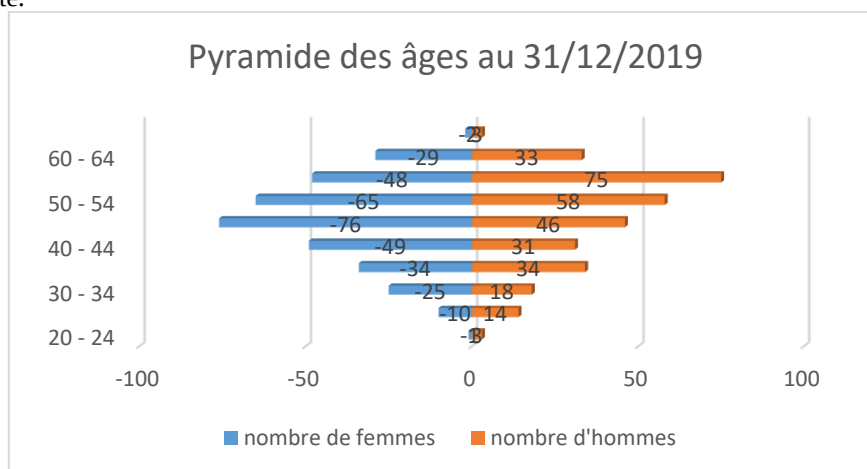
Afin de contrôler l'emploi des personnels non titulaires, on peut envisager à un recours à l'embauche des Parcours Emploi Compétence.

En ce qui concerne les fonctions non régaliennes, il est envisageable d'avoir recours partiellement à l'externalisation, par le biais des entreprises locales et associations d'insertion.

EFFECTIFS PAR FILIERE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2016	2017	2018	2019
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	727	666	659	654
FILIERE ADMINISTRATIVE	163	152	149	149
FILIERE ANIMATION	23	25	22	21
FILIERE CULTURELLE	55	56	54	56
FILIERE MEDICO-SOCIALE	30	31	31	32
FILIERE SOCIALE	31	31	32	31
FILIERE SPORTIVE	17	16	16	16
FILIERE TECHNIQUE	408	355	355	349

EFFECTIFS PAR CATEGORIE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2016	2017	2018	2019
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	727	666	659	654
CATEGORIE A	45	44	43	50
CATEGORIE B	83	81	76	65
CATEGORIE C	599	541	540	539

Le maintien des effectifs concerne toutes les filières et toutes les catégories. Il y a peu d'évolution dans la structure de la collectivité.



La structure de la pyramide des âges reste sensiblement identique aux années précédentes malgré le nombre de départs à la retraite croissant :

- 48% des agents ont plus de 50 an, sensible augmentation par rapport à 2018 (47%).
- La moyenne d'âge est de 47 ans comme les années précédentes.

29 % des agents ont plus de 55 ans. Ainsi, près d'un tiers des effectifs partirait à la retraite d'ici 10 ans. Un équilibre doit être trouvé entre la source d'économies potentielles que peuvent constituer ces départs et la continuité du service à assurer.

Dépenses de personnel

MASSE SALARIALE (TOUTES CATEGORIES)					
ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019
MASSE SALARIALE	34 335 465	34 429 671	33 025 812	31 807 117	32 060 872

La commune poursuivra la maîtrise de ses dépenses de personnel. L'objectif est de maintenir la masse salariale sur les bases de l'exercice 2019.

La politique menée notamment en matière de recrutement consiste à une analyse fine de chaque poste suite aux départs d'agents de la collectivité (maintien, transformation, fusion, suppression...).

Absentéisme

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR FILIERE EN 2019

	FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ANIMATION	FILIERE CULTURELLE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE SOCIALE	FILIERE SPORTIVE	FILIERE TECHNIQUE	AUTRES	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	46	303		395	61	84	3596	33	4518
CONGE DE PATERNITE			22				66	22	110
CONGE MATERNITE	112		91	84			330		617
GARDE ENFANTS MALADE	112	30	48	77	22	3	112	6	408
LONGUE MALADIE	920	289	142		123		2454		3928
MALADIE LGUE DUREE	1433		355	95			1346		3229
MALADIE ORDINAIRE	2089	363	1191	891	458	113	9080	283	14468
Somme :	4712	985	1849	1542	664	200	16984	344	27278

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR ÂGE EN 2019

	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL		910	223	1170	2115	100	4518
CONGE DE PATERNITE		22	44	33	11		110
CONGE MATERNITE			526	91			617
GARDE ENFANTS MALADE		23	229	131	25		408
LONGUE MALADIE				1033	1836	1059	3928
MALADIE LGUE DUREE			355	825	1433	616	3229
MALADIE ORDINAIRE	20	428	1016	4178	6042	2784	14468
Somme :	20	1383	2393	7461	11462	4559	27278

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR SEXE EN 2019

	FEMININ	MASCULIN	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	1336	3182	4518
CONGE DE PATERNITE		110	110
CONGE MATERNITE	617		617
GARDE ENFANTS MALADE	303	106	408
LONGUE MALADIE	1998	1930	3928
MALADIE LGUE DUREE	1883	1346	3229
MALADIE ORDINAIRE	9337	5131	14468
Somme :	15474	11805	27278

Les données en matière d'absentéisme font apparaître que la filière technique est la plus impactée par les arrêts de travail (62.26 %), qu'elles concernent la tranche d'âge 50-59 (58.73 %) et principalement les femmes (56.73 %). On peut noter une augmentation conséquente du nombre de jours d'arrêt de travail représentant une hausse de 28.30 % par rapport à l'exercice 2018.

Les mesures pour lutter contre l'absentéisme n'ont pas l'effet escompté, l'application du jour de carence, institué par la loi de finances n°2017-1837 du 30 décembre 2017 au titre de 2018, nous fait constater que les arrêts de travail font l'objet de prolongation d'arrêt de travail.

Il sera nécessaire de poursuivre la lutte contre l'absentéisme. Des mesures comme l'animation du réseau d'assistants de prévention, la priorité donnée aux formations en hygiène et sécurité dans le plan de formation, le bien-être au travail, avec la mise en place d'ateliers de sophrologie, l'implication de chacun des agents dans la construction et la mise en œuvre des projets de service, contribueront à améliorer la situation.

Situation en matière de temps de travail

Le protocole relatif au temps de travail à la Ville de Boulogne-sur-Mer validé en 2002 a fait l'objet d'une refonte complète au 1^{er} juillet 2018.

Depuis cette date, les agents de la Ville de Boulogne-sur-Mer effectuent 37 heures hebdomadaires et bénéficient de 12 jours de RTT. La journée de solidarité est un jour de RTT posé le lundi de Pentecôte. Les services ayant un temps de travail annualisé ont également revu leurs emplois du temps afin de respecter le protocole mis à jour.

Certains ajustements ont été nécessaires afin de pallier les difficultés d'application du protocole dans les services. Ces ajustements ont fait l'objet de discussions lors de comités techniques et ont été validés en conseil municipal pour une application au 1^{er} juillet 2019.

Il sera envisagé, à court et moyen terme, l'intégration de la saisonnalité dans la réalité du travail des équipes dans les différents services de la municipalité.

Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences

Le constat fait, à ce jour, est que la gestion de nos effectifs peut encore progresser en matière d'anticipation et de prospective. Les services, par le biais de leur responsable, doivent être des acteurs à part entière dans la gestion de leur propre effectif à court, moyen et long terme (anticipation des départs à la retraite, gestion des compétences des agents). D'autant plus au regard du vieillissement des effectifs (cf. : Structure des effectifs).

Dans l'optique d'impliquer les responsables de service dans le pilotage des actions de formation, il est nécessaire d'analyser les besoins en professionnalisation des personnels.

Par le biais du bureau Formation de la Direction des Ressources Humaines et des Parcours Professionnels, ces besoins seront traduits après étude par la mise en place d'action de formation (plan de formation annuel).

Nous devons optimiser le recours des formations auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale. La modernisation des postes de travail devra passer obligatoirement par une professionnalisation et une implication des agents de la collectivité.

L'objectif est de maintenir un service public de qualité aux habitants de la commune.

Ainsi, le maintien de la qualité de services doit se traduire sous diverses formes :

Développement de la polyvalence et de la solidarité entre les services pour assurer une présence accrue au contact du public ou lors de manifestations (ex La Côte d'Opale fête la mer).

Mutualisation et organisation des ressources qui facilite les synergies et évite les redondances : dans cette logique, les évolutions de notre organisation ont été orientées vers une convention de mutualisation avec le C.C.A.S. et la C.A.I.E.C. Les services informatiques et financiers et les groupements de commandes (marché des E.P.I.) ont déjà été mutualisés. De nouvelles étapes sont à prévoir tel que la gestion des Ressources Humaines...

Les conventions passées avec le centre de gestion du Pas-de-Calais s'inscrivent également dans la même démarche : mise à disposition des personnels de médecine préventive, des personnels de santé au travail.

Un effort particulier sera porté sur l'amélioration du suivi des visites périodiques pour l'ensemble des agents.

L'année 2021 doit voir se poursuivre la mise en place d'une véritable démarche de Gestion Prévisionnelle des effectifs et des Emplois et des Compétences (G.P.E.E.C.).

Pragmatique, la finalité de la démarche de G.P.E.E.C. doit permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines de la collectivité, d'anticiper les conséquences de ses stratégies et de s'adapter aux besoins liés à son évolution. Elle doit à présent s'inscrire dans la constance, en fonction d'objectifs à moyen voire long terme bien identifiés, devant être, autant que faire ce peu, périodiquement analysés et si nécessaire ajustés. C'est là un enjeu majeur en raison de l'évolution de la pyramide démographique.

Au vu du vieillissement des effectifs, le transfert des compétences et l'identification des agents qui vont l'assurer doit être une priorité.

La gestion des départs à la retraite pourrait être renforcée par l'élaboration d'un « plan de relève », basé notamment sur une cartographie des départs couplée avec une analyse par métiers et structures.

La mise en place progressive de ce nouvel outil devra permettre à terme de construire une politique de recrutement adaptée, portant une attention toute particulière sur la transmission des compétences.

La G.P.E.E.C. doit dorénavant s'attacher à évaluer quantitativement les moyens humains et à développer des stratégies répondant à des besoins futurs, préalablement identifiés et quantifiés. A cet effet, il convient de mettre en place de nouveaux outils tel que le Référentiel des compétences, tout en renforçant les outils existants (fiches de postes, grilles d'évaluation...). Sa mise en œuvre impactera les nombreux domaines de la G.P.E.E.C. (recrutement, mobilité, formation).

Ainsi, son élaboration sera une aide à la décision et au pilotage pour les Responsables de service et sera, également, une aide aux agents dans l'optique d'une éventuelle mobilité (externe ou interne)

La gestion active de la dette

La commune de Boulogne-sur-Mer bénéficie aujourd'hui du programme pluriannuel de gestion active de la dette. Les actions engagées ont porté sur la simplification des lignes d'encours, la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts ou encore la diversification des partenaires bancaires.

En 2020, l'objectif de la ville concernant la gestion de la dette, était de continuer à être attentive aux évolutions des marchés financiers dans le but de saisir toutes les opportunités, les taux étant attractifs ces dernières années. Une vigilance a été de mise sur l'évolution des taux en raison de l'épidémie liée au COVID-19.

Sur l'année, deux emprunts ont été contractés afin de financer les restes à réaliser. L'un d'un montant de 3 000 000 € auprès de La Banque Postale puis cédé en cours d'année à la Caisse Française de Financement Local, puis le second d'un montant également de 3 000 000 € auprès du Crédit Coopératif.

Pour 2021 et comme chaque année, un prévisionnel de recours à l'emprunt a été réalisé afin de couvrir la politique d'investissement, le but de la ville étant de renforcer l'attractivité du territoire. Deux projets d'emprunts sont donc en cours d'étude, dont l'un lors du premier semestre pour un montant de 3 000 000 €, puis un second lors du deuxième semestre estimé à 3 000 000 € également.

Cette année et comme chaque année, la ville a renouvelé sa ligne de trésorerie en cas de besoin ponctuel de trésorerie. Pour 2020/2021, celle-ci a été contractée auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 5 000 000 €.

Afin de contractualiser l'ensemble de ces emprunts, une consultation est réalisée auprès de tous nos partenaires bancaires. Ces consultations ont pour but de financer les investissements, les restes à réaliser, ainsi que renouveler la ligne de trésorerie.

Une rencontre est également programmée chaque année avec ces derniers afin de faire un bilan sur les attentes et objectifs de la ville, et notamment sur les emprunts en cours, les prévisions à venir ou encore l'évolution des marchés financiers afin de contracter des produits aux meilleurs taux et classés A1 suivant la charte GISSLER, soit à taux fixe ou à taux variable simple (indexation livrets réglementés ou Euribor). C'est la raison pour laquelle depuis 2019 l'encours de dette est intégralement classé A1.

Cela répond à l'enjeu majeur de la commune, à savoir de faire preuve d'une gestion active de la dette et d'en maîtriser l'équilibre en recherchant les opportunités sur les marchés financiers afin de permettre une dynamisation de la politique d'investissement.

EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT TOUS BUDGETS							
				DETTE CERTAINE		DETTE PREVISIONNELLE	
	BESOIN DE FINANCEMENT	VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT	TOTAL MONTANT EMPRUNTE	RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL	PREVISION RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL
2020	-835 696,48	3 763 003,51	6 000 000,00	6 000 000,00	6 835 696,48	8 000 000,00	6 835 696,48
2021	-781 663,81	54 032,67	6 000 000,00		6 781 663,81	6 000 000,00	6 781 663,81

En 2021, la commune va procéder à l'ouverture de la résidence Obellianne II, un projet d'investissement important de 2 millions d'euros dont la réalisation a été confiée à Habitat du Littoral par le biais d'une convention de mandat. 12 logements seront mis à disposition des aînés, dont 3 logements collectifs PLAI et 9 logements collectifs PLUS.

Pour financer ce projet, la commune a sollicité un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 079 505 € décomposé comme suit :

- 199 300 € concernant le PLAI,
- 121 526 € concernant le PLAI foncier,
- 385 300 € concernant le PLUS,
- 373 379 € concernant le PLUS foncier.

Sur cette opération, un conventionnement APL a été finalisé.

La programmation pluri annuelle des investissements

Tandis que de nombreuses collectivités font le choix de ralentir leur programme d'investissements au cours de ces dernières années, la commune de Boulogne sur mer compte maintenir une vraie dynamique d'investissement, favorable à l'économie locale, destinée à mieux répondre aux attentes des habitants, dans l'esprit de conforter l'attractivité de la commune et favoriser l'emploi.

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
INVESTISSEMENTS	VILLE	12 507 079	14 454 000	17 455 296	13 655 381	14 797 350	12 405 716
	ASSAINISSEMENT	754 050	890 000	747 556	0	0	0
	OBEILLIANNE	1 627	29 800	1 624	35 000	58 150	50 000
	GPV	1 449 020	3 254 500	1 232 197	800 000	444 000	311 000
	FISAC	0	0	0	0	0	0
	GESTION DU STADE MUNICIPAL	41 744	53 000	68 218	156 876	160 000	1 440 000
	CONSTRUCTION OBEILLIANNE 2	0	300 000	551 694	400 000	1 000 000	650 000
	CSM			345	0	0	0
	CS MAES			0	0	0	0
TOTAL INVESTISSEMENTS		14 753 528	18 981 310	20 056 939	15 047 257	16 459 500	14 856 716

Plusieurs opérations significatives mobiliseront les ressources. Avec de gros investissements autour de la restauration de la basilique ou la continuation de la rénovation du théâtre municipal. La commune poursuivra les réaménagements du centre-ville en symbiose avec l'action cœur de ville ainsi que les travaux dans les secteurs de l'enfance, de la petite enfance et la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Les ratios structurants

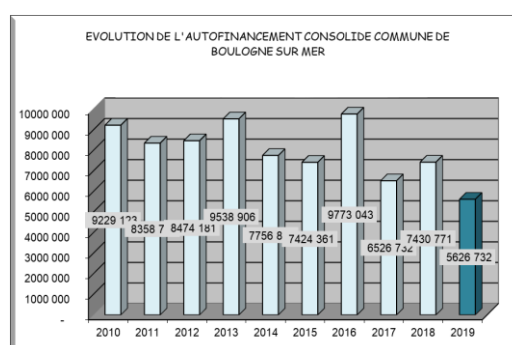
L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement devrait s'afficher autour de la stabilité à l'échelle consolidée de l'ensemble des budgets. Sachant que le Budget Primitif est toujours en cours de finalisation puisqu'il fera l'objet d'un vote à l'occasion du Conseil Municipal de Décembre prochain et il s'agit de paramétrer pas à pas l'ensemble des curseurs techniques tant sur les dépenses que sur les recettes, tant sur l'ordre que sur les opérations en flux réel.

Au final le Budget 2021 est construit sur la base d'une augmentation de +0.86%, de ses dépenses de fonctionnement dans le contexte général d'augmentation des coûts.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL BUDGETS	61 680 711.56	62 213 708.97	532 997.41	0.86%

(données calculées du budget primitif 2020 au budget primitif prévisionnel 2021)

Ce besoin de financement résulte de la volonté municipale d'amplifier sa politique d'investissement au bénéfice du développement de la commune.

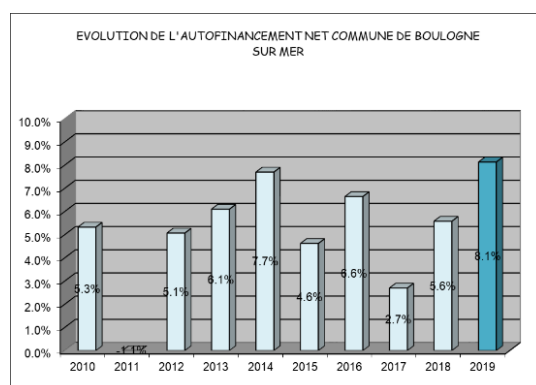


- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

La Commune dispose, en réel, d'une capacité d'autofinancement propre conséquente depuis plusieurs exercices et dégage un excédent de financement net suffisant. Le tassement relatif depuis 2014 prenait sa source dans la baisse de la pression fiscale pour les habitants, choix stratégique pour la mandature en cours, qui limite la vigueur des recettes, les effets d'évolution des dotations et la progression des charges de personnel

L'autofinancement net revient à un niveau antérieur en raison de la diminution de la capacité d'autofinancement alors même que la surface d'endettement est toujours maîtrisée.

Le tassement est structurel et s'explique par de nouveaux facteurs externes: déséquilibre entre recettes et dépenses dans le cadre des mutualisations, consommatrices de ressources, diminution des dotations, effets COVID désormais.

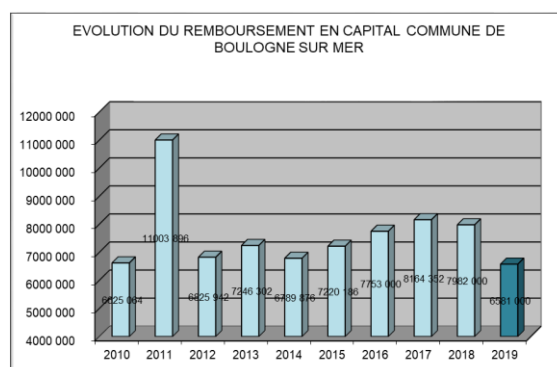


- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

L'amélioration de l'auto financement net cette année est une amélioration technique.

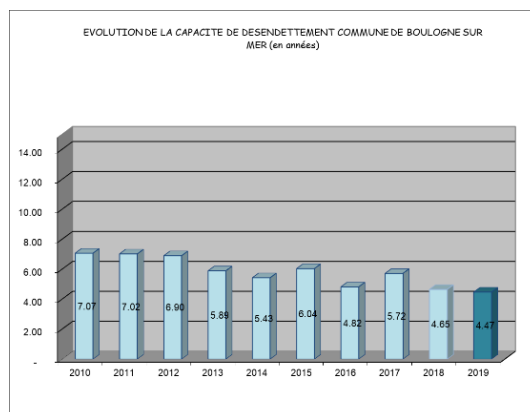
L'évolution résulte habituellement de trois facteurs conjoints : la volonté municipale d'alléger la pression fiscale sur les Boulonnais avec le maintien de la modération de la fiscalité directe locale, engagement fort et réitéré de la mandature pour redistribuer aux habitants une partie des bénéfices tirés de la maîtrise de gestion. Ensuite, la baisse des dotations et des participations voire des mesures fiscales comme celles relevant des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville dans un contexte général de réduction des coûts. Enfin, les effets des transferts de gestion avec un effet solde entre recettes et dépenses défavorable à la capacité d'autofinancement. Sur cet exercice le remboursement en capital est ponctuellement plus mesuré.

La perspective de moyen terme est dorénavant d'assister à une diminution mécanique de l'auto financement.



En contrepoint de l'observation des exercices précédents, au cours desquels le volume du remboursement en capital de la dette tendait vers une linéarisation de son profil au fil des renégociations et des recours à l'emprunt, 2019 affiche un niveau du capital remboursé, purement conjoncturel en liaison avec la fin, en simultané, de plusieurs lignes d'encours. Si généralement, les renégociations sont autant d'opportunités, au-delà de la renégociation des conditions financières à l'étalement et à l'échelonnement le plus adapté pour éviter les à-coups de remboursements annuels de la dette, certaines pointes peuvent encore apparaître. Dans la mesure où l'appel à emprunt nouveau s'est stabilisé, la variation de dette, en progression négative, consolide la structure financière de la commune sur le moyen terme.

La constance historique du remboursement en capital souligne encore l'enjeu décisif de rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels, dans le contexte général de concentration autour des cœurs de métier pour accompagner la dynamique de l'investissement.



La capacité de désendettement de la commune demeure sur un niveau historiquement bas. S'il fallait plus de 10 années d'auto financement pour rembourser la dette totale, il n'en faut plus que 4.5 années aujourd'hui, témoignant de la maîtrise des équilibres structurants.

La baisse de 4.65 à 4.5 reflète la maîtrise des équilibres structurants.

En effet, traditionnellement les budgets des communes sont consacrés pour plus de 50 % aux charges de personnel, les autres dépenses étant imputables à d'autres secteurs comme notamment la consommation des fluides. La commune s'est engagée dans une politique volontaire de mutualisation et de développement des synergies internes pour favoriser le maintien des équilibres. Celui des collectivités territoriales est plus fort que le taux d'inflation ménage du fait de la typologie des dépenses des collectivités.

LA CITOYENNETE

Le processus électoral

Les prochaines élections régionales sont prévues en 2021 en même temps que les élections départementales. Ce sont des scrutins à 2 tours. Contrairement aux élections municipales, la mise sous pli ne devrait pas être assurée par la commune.

L'organisation de ces élections demandera des moyens plus conséquents en personnel et matériel. Ce sera une double élection avec double canton pour les élections départementales.

Le canton 1 est formé de 6 communes et d'une fraction de la ville de Boulogne-sur-Mer

Le canton 2 est formé de 4 communes et de l'autre fraction de la ville.

La ville de Boulogne-sur-Mer sera bureau centralisateur pour toutes ces communes.

Le traitement des dossiers cartes d'identité passeports

Depuis l'ouverture en mai 2019 d'un espace en centre-ville, l'instruction des dossiers de cni/passeports se fait donc sur 2 sites. Les usagers, satisfaits d'avoir ce choix, peuvent déposer leur dossier :

-soit en centre-ville sans rendez-vous du mardi au samedi jusqu'à 19h

-ou avec rendez-vous, pris en ligne ou au guichet, en mairie du lundi au samedi 12h.

En 2019 : 10 636 dossiers ont été traités (7120 en mairie, 3516 en centre-ville).

Les 8 premiers mois de 2020 : 5 794 dossiers (3213 en mairie et 2581 en centre-ville).

Pendant la crise sanitaire, seuls les dossiers urgents pour motif familial ou professionnel ont été traités suivant les directives de la Préfecture. Depuis la reprise normale de l'activité, les demandes de passeports sont beaucoup moins importantes.

Les dossiers papier ont toujours la préférence des usagers mais le taux de pré-demandes en ligne est toutefois pour cette année de 35% au lieu de 30 l'année dernière.

Suite à la circulaire du 17 juin 2019, les cartes TES, réservées aux agents exerçant les missions de recueil de de remise des cartes d'identité et des passeports vont être remplacées. De nouvelles cartes, d'un niveau de sécurité plus élevé avec accès à COMEDEC, sont prévues pour la fin de cette année.

L'Etat-Civil

La croissance des échanges par la plateforme COMEDEC se poursuit.

En 2018 : 13 631 demandes ont été effectuées par les préfectures et notaires.

En 2019 : 25 000 demandes (dont 76% par les notaires)

Pour les 8 premiers mois de l'année : 14 500 demandes dont 81% par les notaires.

L'Etat participe financièrement au déploiement de COMEDEC. L'agence nationale des titres sécurisés verse annuellement aux communes qui procèdent à la vérification sécurisée des données contenues dans les actes de l'état civil par l'intermédiaire de la plateforme COMEDEC, une aide financière de 0,50€ par vérification effectuée pour les notaires.

Pendant la crise sanitaire les échanges se sont poursuivis, notamment avec les notaires. Par contre, les demandes de vérification d'état civil envoyées par les préfectures ont été moins nombreuses.

Le développement inter-mairies est le nouvel enjeu de la plateforme COMEDEC. Il s'agit de permettre aux communes, par une nouvelle application « COMEDEC demandeur », des échanges dématérialisés rapides et sécurisés de données d'état civil pour l'instruction des dossiers de naissances, mariages, décès, PACS... La ville de Boulogne-sur-Mer vient d'être raccordée à ce système mais très peu de communes sont adhérentes à ce jour. Ce système d'échanges entre mairies se développera dans l'avenir.

Le ministère de la justice, en partenariat avec L'ANTS, étudie les possibilités juridiques et techniques de raccordement prochain de nouvelles administrations, désireuses de rejoindre le dispositif.

A ce jour, les envois par voie postale sont toujours nécessaires pour les courriers des particuliers, tribunaux, avocats, organismes de retraites, généalogistes, centre des impôts... (13 000/an), les livrets de famille (2000/an). -l'envoi des avis de mention et des récépissés pour les naissances, mariages, PACS, décès, avis de notoriété...(4300/an)

La dématérialisation de la facturation des décès par le logiciel Eternité est maintenant opérationnelle. Elle permet un contrôle plus optimal des vacations de police, des achats et renouvellements de concessions enregistrés par le service des cimetières et les échanges avec le Trésor Public et le service des finances de la mairie sont simplifiés.

Les manifestations protocolaires

Sur le plan du protocole, la Ville de Boulogne-sur-Mer a été fortement impactée par la pandémie COVID- 19.

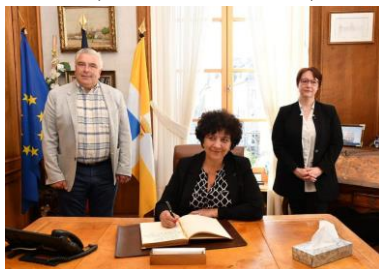
Lors du confinement, les commémorations du 19 mars et du 26 avril ont été annulées, ainsi que toutes les réceptions programmées. Il en a été de même pour l'Assemblée Générale Nationale de l'Ordre du Mérite Maritime en avril et qui devait être le temps fort du 1^{er} semestre 2020.

Après le déconfinement et en raison des contraintes sanitaires persistantes, il a été particulièrement difficile de reprendre une activité protocolaire comme les années précédentes en raison de la limitation du nombre de convives tant dans les Salons d'Honneur que dans la salle des Gouverneurs. De ce fait, les cérémonies ont été peu nombreuses.

Néanmoins, la Ville a reçu des hôtes privilégiés en les personnes :

Les personnalités reçues

- Madame **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le 29 mai 2020
- Madame **Annick GIRARDIN**, Ministre de la Mer, le 30 juillet 2020



Moins sollicité de fait, le service du Protocole s'est consacré à d'autres thématiques en partenariat avec le Comité de la Côte d'Opale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et le CCAS pour maintenir le lien intergénérationnel au travers des cérémonies patriotiques.

4^{ème} journée de la Légion d'Honneur en Pays Boulonnais



Perspectives 2021

En fonction des contraintes sanitaires, le service du Protocole renouvellera son soutien dans l'organisation des réceptions annuelles en l'Hôtel de Ville et s'investira dans des réceptions d'envergure comme celle de l'Assemblée Générale nationale de l'Ordre du Mérite Maritime reportée en mai 2021.

Le service Petite Enfance

La ville de Boulogne-sur-Mer compte **3 multi-accueil, 2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 Relais Petite Enfance et 1 lieu d'accueil parent enfant : les Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).**

Destinées aux enfants de 0 à 6 ans, ils ont pour vocation d'offrir aux tout-petits un cadre d'éveil propice et adapté à leur épanouissement.

Ces établissements accueillent les enfants à partir de l'âge de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée en école maternelle et proposent de l'accueil en périscolaire en fonction des places disponibles jusqu'à l'âge de 4 ans. Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à l'âge de 6 ans sous réserve de l'accord du médecin de crèche. Chaque structure propose un mode de fonctionnement offrant un environnement propice au bien-être et à l'épanouissement des enfants, respectant leurs rythmes, leurs émotions, et prenant en compte les attentes des parents.

L'année 2020 est bien évidemment marquée par l'impact de la COVID 19.

Les structures Petite Enfance ont toutes été fermées du 16 mars au 18 mai 2020 sauf la crèche du Chemin Vert qui a été maintenue ouverte pour l'accueil des personnes nécessaires à la gestion de la crise : soignants essentiellement mais aussi personnel d'intervention, service d'ordre de l'Etat.

L'accueil a donc été nul pendant près de 2 mois et demi.

Leur réouverture a été progressive avec des limitations imposées au redémarrage par la PMI sur le nombre d'enfants accueillis et un protocole sanitaire renforcé.

Les structures de la Petite Enfance veillent à accueillir les petits dans les meilleures conditions et à offrir un cadre d'éveil permettant un développement harmonieux des enfants en respectant leur rythme, mais aussi à soutenir la parentalité dans toutes ses dimensions en ouvrant les structures aux familles avec des espaces chaleureux et avec des temps d'ateliers parent/enfant et des moments conviviaux.

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

En 2020, l'activité dans les structures s'est concentrée sur l'accueil des enfants dans le respect des conditions sanitaires, la sensibilisation des enfants à l'art a été maintenue mais la restitution d'ateliers en présence de parents a été réduite.

En 2021, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, l'accent sera mis sur :

1- L'intégration sociale des familles en difficulté :

- Priorisation lors des commissions d'admission des familles en réinsertion pour un retour à l'emploi ou en formation. De plus ces familles ne sont pas obligées d'attendre la commission trimestrielle suivante pour avoir une réponse. Elles sont traitées en urgence sous 24 à 72h si le retour à l'emploi se fait de façon inopinée et rapide (ou le démarrage d'une formation) entre 2 commissions.
- Renforcement du travail en collaboration avec le Conseil Départemental pour faciliter l'accueil et la concertation pour des enfants suivis par la Protection Maternelle et Infantile.
- Renforcement du travail en collaboration avec le Centre Action Médical Précoce pour l'accueil d'enfants à particularités (handicap physique, mental, social) : création et développement du dispositif LIANE car plus l'inclusion est faite de façon précoce, plus l'enfant en aura de bénéfice pour sa scolarisation, son développement, le retour à l'emploi des parents...
- Développement de la coopération avec l'AMIE et Tous parrains : participations à des salons organisés par ces partenaires et à des journées d'informations vers les personnes entrant en parcours d'insertion pour leur expliquer comment anticiper l'accueil de leur enfant en cas de formation ou d'emploi. Ce partenariat permet d'augmenter la visibilité des personnes en réinsertion sur les ressources de la ville en matière de garde d'enfant et également de mieux connaître les modalités d'inscription. L'anticipation des besoins de garde est également travaillée afin de sécuriser le retour à l'emploi et de préparer le plus sereinement possible la séparation avec l'enfant.
- Participation aux journées d'informations organisées par la CAF de Boulogne-sur-Mer en direction des parents et des futurs parents.

2- Le soutien à la parentalité et label « Ville amie des enfants »

- Multiplication des actions au sein des crèches pour créer du lien entre parents et entre parents et professionnels : semaine du goût, verre des rencontres, café des parents, Ah les bonnes soupes, les ateliers Patouille, les temps de lecture... Devenir parent étant une grande aventure, échanger sur cette situation entre parents, avec des professionnelles de la Petite Enfance est très aidant. Ces ateliers

permettent également de découvrir toutes sortes d'activités d'éveil pour les tout-petits, de voir de l'intérieur la vie de la crèche, de partager des moments agréables avec son enfant...

- Organisation d'actions en faveur de la parentalité, portes ouvertes, conférences, ateliers
- Développement du label « bébés friendly » : simplification de la vie des boulonnais en installant et repérant des points de change pour les bébés, faciles d'accès, propres et répartis sur toute la ville

3- La lutte contre l'inégalité d'accès à la culture : La Petite Enfance de l'Art

Avant même d'entrer à l'école, il existe des différences entre les enfants qui peuvent avoir une influence sur leurs parcours scolaires : différence de niveau langagier, de niveau culturel. Pour tenter de gommer un peu les inégalités, nous proposons aux très-jeunes enfants le projet « La Petite Enfance de l'Art » : des ateliers parents/enfants d'éveil culturel s'appuyant sur tous les arts afin que les familles trouvent le thème qui leur convient le mieux. Cette sensibilisation précoce, proposée à tous pour que les effets bénéfiques profitent au plus grand nombre, permettra d'élargir le champ culturel des enfants, d'éveiller leur curiosité, d'accompagner la parentalité, de créer du lien avec les équipements culturels de la ville pour que ce contact devienne pérenne après la fin de l'accueil en EAJE.

- Autour de la musique avec **EntreLAsons**
- Autour des arts plastiques avec **TRACES**
- Autour de la littérature jeunesse avec **PLUME**
- Autour du cinéma très jeunes public avec **Bébétoiles : bb** ★
- Initiation à l'anglais avec les comptines de **Rainbow Songs**
- Visites au musée adaptées au très jeune public : **Château-Comptines**

Ces ateliers rencontrent un grand succès et seront inscrit en 2020-2022 dans le programme des Cités Educatives

4- La communication

Pour faciliter la connaissance des boulonnais des services proposés par la Petite Enfance, actualisation du site internet sur les structures, les solutions de garde, les projets, l'offre pédagogique et un post Facebook afin de partager son actualité par un média prisé par les jeunes parents.

PARTENARIAT INTERNE ET EXTERNE

1. Renforcer **les nouvelles dynamiques avec le service enseignement, le PRE et l'Education Nationale** pour répondre aux demandes de l'équipe municipale concernant l'éducation et l'égalité des chances.
 - Echanges de pratiques professionnelles entre agents des crèches et professeurs de maternelle en REP et REP+ : visite de crèches, temps d'échanges sur l'accueil des 2-3 ans.
 - Participation à l'observatoire des maternelles organisé par le DASEN 62 : visite de maternelles pour évaluer les possibilités d'amélioration de l'accueil et de l'organisation de la journée des tout-petits
 - Mise en place de passerelles entre la crèche et l'école maternelle pour faciliter la primo-scolarisation.
2. **Entretenir les partenariats avec les services de la Ville**
 - Ateliers avec l'EMA : TRACES pour découvrir l'expérimentation en arts plastiques
 - Avec le Quadrant : Plume, livraison de livres jeunesse aux crèches
 - Participation au festival Mur Mur
 - Histoires à petits pas avec la Médiathèque du Sandettie
 - Adhésion au programme national « Lire et Faire Lire »
 - Avec le Château-Musée : création de visites spécifiques pour les tout-petits : les Château-Comptines

Les actions des structures Petite Enfance s'inscrivent pleinement dans le dispositif Cités Educatives.

Les affaires scolaires

➤ Situation des Ecoles en 2020-2021

A la rentrée 2020, l'administration Municipale a recensé 2 783 élèves inscrits dans les écoles publiques de Boulogne. Ils se répartissaient comme suit :

- 1 084 en Maternelle
- 1 645 en Élémentaire et 54 en ULIS

- 12 écoles sont classées en REP ou REP +

Les écoles sont déployées sur 27 bâtiments.

L'objectif fixé pour l'année 2020 visait à proposer des rendez-vous aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école. Il répondait à un engagement de la municipalité portant sur la facilitation des démarches des administrés.

- Par le contexte covid, la mise en place de rendez-vous auprès des parents a été accélérée, puis pérennisée post-confinement. Les administrés n'attendent plus en station debout dans le couloir de la mairie et un premier échange téléphonique avant le rendez-vous permet de leur éviter plusieurs allers et retours entre leur domicile et la mairie en raison d'une situation complexe ou pour pièces manquantes.
- Les communications et informations « ciblées » vers les familles par SMS ont été développées via l'application Every one ou via internet « espace famille ». Cet outil d'échange est très apprécié par les familles boulonnaises.

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- L'intégration dans des écoles d'enfants qui relèvent du handicap a également été soutenue par la municipalité lors de la rentrée 2020.

Une convention a été reconduite avec l'IME pour l'année 2020-2021. Cet institut intervient à l'école Pelletan. Deux classes sont mises à disposition d'une enseignante spécialisée et d'un éducateur (enfants boulonnais). D'autres petits boulonnais qui relèvent du SESSAD sont également accueillis à l'école maternelle Condorcet.

- De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles

Cette année 2020, malgré un contexte de travail difficile pour les entreprises et les agents municipaux, plus de 750 000 euros en travaux ont été investis dans les écoles.

Les travaux de différentes natures étaient terminés à la rentrée de septembre (reprise de toiture à Leuliette, changement de sol d'une classe à Lavoisier, remplacement des sanitaires à Bucaille, mise en peinture à l'école Rictus, et pose de portes et de rideaux métalliques, travaux d'accessibilité etc...)

Par ailleurs, dans une démarche d'économie d'énergie, d'autres travaux sont intervenus sur le chauffage (remplacements de chaudières, tuyauterie etc)

En 2021, la ville souhaite poursuivre les travaux d'entretien des écoles.
Une réduction de la facture énergétique par la réalisation de travaux sera recherchée.
L'accent sera aussi porté sur le remplacement de mobiliers ainsi que de rideaux et stores.

- Le matériel informatique des écoles

En 2020, les investissements informatiques suivants ont été effectués :

- Remplacement d'un ancien tableau VPI
- Achat de 3 robots « Tyméo » permettant aux enfants d'apprendre la programmation
- Achat de 5 PC portables
- Achat de licences spécifiques pour des enseignants

En 2021, l'acquisition de nouveaux robots est prévue ainsi que la modernisation progressive du parc informatique des écoles.

- Ouverture des enfants à la culture :

La ville de Boulogne finance habituellement de nombreuses actions culturelles et sportives qui entrent dans le cadre de projets des écoles. Cette année, en raison des fermetures d'écoles et d'établissements et au motif d'un cadre sanitaire strict lors des reprises d'activités, les déplacements initialement prévus ont été annulés.

En 2021, plusieurs projets devraient être accompagnés

- Financements de transports vers le cinéma en lien avec l'Education Nationale dans le cadre école et cinéma (environ 50 prises en charge de classes par la ville vers le cinéma stars)

- Action avec le service des sports (fête des écoles publiques, piscine, salles de sports, challenges, berges de la liane etc.)
- Actions avec le service Culturel (spectacle au carré Sam, à la faïencerie)
- Accompagnement des projets d'écoles (plus de 100 déplacements vers des sites majeurs (exemple Paris, Samara etc) les plages du littoral ou les forêts, salles de spectacle etc)

METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONJOINTES DANS LE CADRE DES CITES EDUCATIVES

- Instituer un partenariat transversal avec l'Education Nationale et les écoles afin de monter et faire financer des projets innovants (exemple classe flexible)
- Instituer un partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs (centre de loisir, PRE, Centres sociaux etc) afin de mettre en action des projets communs.

SENSIBILISER A L'ECOLOGIE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET VALORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est largement engagée dans le domaine de l'écologie et du développement durable. De nombreuses actions ont été menées avec les écoles (visite de déchetterie, expositions sur les déchets, réemploi de déchets etc.)

Pour s'inscrire dans la durée, cette action doit être complétée par les projets suivants :

- Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale pour la mise en place de projets pédagogiques relatifs au développement durable avec le domaine des enfants du boulonnais et Nausicaa.
- Continuer à installer des carrés potagers dans les écoles
- Mettre en place un partenariat avec la CAB pour l'acquisition de composteurs pédagogiques dans les écoles

MENER DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITE ET DE LA CITOYENNETE

En 2020, dans le prolongement du Forum « Parents...Présents ! » et dans le même esprit, une plaquette ludique à destination des parents et futurs parents a été créée afin de leur délivrer des informations relatives à l'addiction aux écrans, au rôle de parent, etc.

Pour 2021, il est proposé de valoriser des projets autour de la bonne alimentation dans les restaurations et de sensibiliser les familles à l'équilibre alimentaire.

Cette démarche interviendra en lien avec le Programme de Réussite éducative.

FAVORISER L'INTEGRATION DU HANDICAP A L'ECOLE

- Durant l'année scolaire 2020-2021, une aide spécifique sera apportée à une classe ULIS de l'école Cary Sauvage par l'acquisition de tablettes interactives et de logiciels adaptés à une pédagogie différenciée.
- Une démarche d'accompagnement sera également apportée au SESSAD afin de permettre la pérennisation de cette classe dans une école publique de Boulogne.

VALORISER LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Une action spécifique sera menée en 2021 pour renforcer et développer l'accueil périscolaire telle que l'intégration de la visite de l'accueil périscolaire lors d'une nouvelle scolarisation, la démultiplication des temps de rencontres familles/équipe périscolaire (« portes-ouvertes ») : valorisation des projets menés, la poursuite de la participation des agentes à des stages professionnalisant.

DEVELOPPER LE PLAN MERCREDI

- Encourager les rencontres entre ALSH et la co-construction de projets : les ALSH pourraient à tour de rôle proposer un atelier et ainsi les rencontres seraient favorisées
- Construire des outils d'évaluation et planifier des temps d'échanges chaque trimestre avec les différents intervenants

- S'appuyer sur les ressources associatives

Le programme de réussite éducative

La Ville de Boulogne-sur-Mer s'est engagée pleinement dans la mise en place du Programme de Réussite Educative (PRE). Il constitue maintenant une partie intégrante des contrats de ville et est au cœur d'un réseau de partenaires coordonnant leurs actions pour aider les enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités scolaires. Ces enfants résident dans les quartiers prioritaires et /ou sont scolarisés dans les établissements scolaires du premier et second degré situés dans les réseaux REP + et REP.

L'aide prend la forme d'un accompagnement individualisé dans les domaines du social, culturel, sanitaire, sportif, éducatif.

Chaque fois que cela est nécessaire lors de la mise en place d'accompagnements individualisés, il est fait appel aux ressources de services municipaux et de différents organismes (CPAM, Département, CMPP, CAMPS, CIDFF) et associations du Boulonnais. Les accompagnements s'appuient également par des intégrations au cas par cas dans les actions culturelles (Festival « mur mur », ateliers du patrimoine et du musée), les actions sportives opération « savoir nager pendant l'été » et « Challenge du Margats » ou des intégrations dans les centres de loisirs- mini séjours municipaux et séjours organisés par le Lion 's club.

Les mesures mises en place en termes d'accompagnement éducatif et d'aide individualisée par l'Education Nationale sont prises en compte par les membres des équipes restreintes pour la mise en œuvre des parcours individualisés.

- 2021 est l'année de plein déploiement du dispositif Cités Educatives :
 - Mise en place d'actions du PRE sur l'ensemble de la ville, pour toutes les écoles et les collèges, même hors réseau d'éducation prioritaire et extension des actions du PRE aux 16-18 ans
 - Maillage avec les partenaires du réseau plus étroit encore et élargissement de ce réseau partenarial. La Caisse des écoles sera particulièrement en responsabilité opérationnelle sur l'évaluation et la communication des Cités et pour les actions ciblées sur les 16-25 ans (travail partenarial avec les professionnels locaux de l'insertion, les entreprises, les universités, l'école de la 2^{ème} chance...)
- Le PRE volet individualisé du Projet Educatif de Territoire (PEDT) est associé aux activités mises en place par le pôle réussite éducative afin de concourir à une politique éducative globale de territoire, tout en conservant la spécificité de l'accompagnement des publics fragilisés vers les activités culturelles sportives et éducatives, l'équipe de Réussite Educative pourrait apporter son expertise sur les projets transversaux pour l'élaboration de projets périscolaires et éducatifs et les projets favorisant le lien « parent-enfant » afin de remettre le parent dans son rôle de 1er éducateur de ses enfants.
- Poursuivre le travail engagé avec les représentants de parents d'élèves
- Au niveau de la structure porteuse du PRE la Caisse des Ecoles, il est envisagé un travail de remise à jour des statuts, afin de faciliter la tenue et la gestion des réunions du comité de caisse des écoles et repenser les attributions à vocation sociale de la Caisse des Ecoles vers les enfants et les familles Boulonnaises.
- Poursuivre la collaboration avec l'extérieur et les réseaux : RFVE, ANARE, et autres collectivités afin de conforter la mise en place de projets locaux et du partenariat, organisation au dernier trimestre 2019 d'une rencontre intercommunale de la réussite éducative et de ses partenariats.

LES SOLIDARITES

Le centre socio culturel Le Nautilus

Les centres sociaux, en tant que structures de proximité, sont des acteurs particulièrement importants pour la cohésion territoriale. Intervenant auprès de publics fragilisés par les crises successives (économiques, sociales, sanitaire...) les centres sociaux font de l'accompagnement collectif et de la participation des habitant·es des points centraux de l'action municipale dans les quartiers. L'évolution de l'action du Nautilus auprès des habitant·es répond à un besoin qui ne se dément pas d'années en années.

L'année 2019 a été marquée par le processus de co-construction du projet social du Nautilus. Cette période riche d'échanges et de rencontres s'est clôturée début 2020 par la présentation du projet « Les Voyages Extraordinaires » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais qui lui a accordé un agrément pour les quatre années à venir.

La Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais a également lancé début 2020 un appel à projet dit « Prestation de Service Jeunes ». Le Nautilus, implanté sur l'un des quartiers les plus jeunes de la commune a été sollicité pour répondre à cet appel à projet. Ce projet, construit sur la base de la partie « Jeunesse(s) » du diagnostic de territoire des *Voyages Extraordinaires*, a lui aussi reçu un agrément pour quatre ans permettant le financement de 1,85 ETP de personnel qualifié (not. éducateur·rices spécialisé·e). Ce projet vise à adapter les modes d'action et d'accueil auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Partant du constat d'une relative inadaptation des modes d'action classiques de type ALSH pour accompagner un public présentant des difficultés d'insertion, un pôle d'Accompagnement Educatif s'est progressivement structuré.

Le départ progressif des agent·es mis à disposition par la CAF du Pas-de-Calais va également impacter fortement le budget du Nautilus dans les prochains mois. En effet, dans le cadre de ses engagements, la ville de Boulogne-sur-Mer devra faire face à ce transfert de charge. Un travail de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences est mené afin de limiter l'impact de ce transfert.

Un travail de diversification des sources de financements est également à l'œuvre depuis trois ans. La recherche de subventions européennes s'est concrétisée sur le budget 2020, l'implication très forte du Nautilus dans la mise en œuvre des projets « Politique de la Ville », la recherche de partenariats financiers avec le Département du Pas-de-Calais, la Région (Fond de Travaux Urbains), etc. ont permis le développement des nombreux projets portés par le Nautilus.

L'année 2020, qui devait lancer la mise en œuvre de ces projets a été très fortement perturbée par la situation sanitaire exceptionnelle. Une partie des actions envisagées a dû être décalée au second semestre.

Une activité à distance a été mise en place durant le premier mois de confinement. Cette activité à distance s'est concentrée dans la mise en place d'un rappel téléphonique hebdomadaire et systématique de tous les adhérent·es. Un accompagnement à distance sur le volet numérique a pu être mis en place avec la mobilisation de l'équipe du FabLab. Enfin, des sessions d'activité à distance ont pu être maintenues (chant lyrique, Madness). Dans un second temps un accueil pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise a été mis en place au sein de la structure. Cet accueil a permis de répondre à un besoin particulièrement fort des parents lors de la période de confinement.

Malgré les difficultés rencontrées, l'année 2020 a été marquée par le lancement ou la dynamisation d'actions et de projets structurants : Projet AGE'IN, Projet CENTRES SOCIAUX CONNECTES, Projet WI-CAPT, Installation du FABLAB...

Ces actions viennent mettre en œuvre les grands axes du projet « Les Voyages Extraordinaires » qui guident l'action de la structure pour les quatre années à venir.

Renforcer la fonction accueil - médiation

Parmi ces axes de travail, la restructuration du pôle « Ressources et Médiation » du Nautilus doit permettre un pilotage efficient de la fonction accueil. Cette fonction est primordiale en ce qu'elle représente la porte d'entrée des usager·ères au sein de la structure. Cette fonction, qui ne se cantonne pas à la réception du public dans les locaux, doit continuer de se développer. Les actions hors-les-murs, la veille sur les réseaux sociaux, le travail de médiation, sont autant d'actions qui doivent concourir à élargir l'audience du Nautilus, à repérer les besoins et à affiner l'offre de service.

La mise en cohérence des missions de médiation menées dans le cadre des activités du Nautilus à l'Espace du Détroit et à l'Espace Maison du Projet a permis de renforcer le travail de repérage et d'orientation des publics. Les médiateur·rices et agents liés aux fonctions logistique ont été rattachés à ce pôle.

Perspective 2021 :

- Mise en œuvre du Projet du Nautilus « Voyages Extraordinaires ».
- Stabilisation budgétaire et diversification des recettes.
- Installation d'un logiciel de gestion des adhésions et des présences (ALSH puis extension au reste des activités).
- Renforcement de l'axe communication.

Des activités et services pour toutes et tous :

En 2021, le Nautilus continuera de faire évoluer son offre de service. De nouveaux créneaux en soirée ont été mis en place afin de s'adapter aux temps sociaux (not. pour le public en emploi). Les activités récurrentes ont été en partie repensées afin de s'articuler à une démarche de projet et de proposer un investissement des usager·ères dans des actions bénévoles. La diversification des activités a nécessité une recherche constante de co-financements.

Place des Seniors

La mise en œuvre du projet INTERREG AGE'IN a permis de renforcer l'offre de service à destination des seniors. La structuration d'une action spécifique pour ce public s'est matérialisée par des temps d'échanges réguliers et la mise en place

de nouvelles activités. La prise en compte des besoins spécifiques de ceux/celles-ci a permis d'améliorer l'adaptation de l'offre (gym douce, Madness gold, etc.). Plusieurs actions municipales ont été menées dans le cadre de ce projet :

- Financement de travaux d'aménagements. Une démarche concertée doit être mise en œuvre pour les années 2020 et 2021 avec les services techniques.
- Renforcement de l'offre à destination des seniors, tant en termes d'animations, que d'activités physiques ou de sorties.
- Des échanges partenariaux avec les partenaires anglais, belges, néerlandais et français.
- Mise en place ou restructuration des sessions d'accompagnement vers le numérique.

Le Nautilus 2.0 : l'accompagnement vers le numérique

La mise œuvre de la démarche CENTRES SOCIAUX CONNECTES a permis de restructurer l'approche globale des enjeux numériques au sein du Nautilus. La mise en œuvre des « Cafés du Projet » a permis de travailler sur les besoins des habitant·es et de proposer une restructuration de l'offre de service.

Le Nautilus a ainsi vu :

- La mise en fonctionnement un FabLab au sein de la structure avec l'apport de matériels financés à 80% dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville. Un complément en matériel sera apporté par la mise en œuvre fin 2020 d'un nouveau projet engagé dans le cadre du dispositif « Quartiers d'Été » intitulé « La Fabrique des Futurs ».
- La refonte de l'offre d'accompagnement vers le numérique.
- La mise en place d'une tarification dédiée pour la mise en œuvre du FabLab.
- La mise en place de créneaux en soirée.
- La diversification du public accueilli.

Perspectives 2021 :

- Renforcer la dynamique de participation des habitant·es sur l'axe numérique
- Stabiliser la nouvelle offre de services numériques
- Assurer des relais de financements pour pérenniser l'équipe numérique

La jeunesse au cœur du projet :

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) représentent la partie la plus importante de l'action jeunesse du Nautilus. La mise en œuvre des ALSH est soumise à un agrément auprès de la DDCS et fait l'objet d'un accompagnement financier conséquente de la part de la CAF. La diversification des activités proposées aux enfants est fondamentale au développement de ceux-ci.

En 2020, la crise sanitaire a révélé un besoin particulièrement important en termes d'accueil de loisirs lors des vacances scolaires et une augmentation du nombre de familles accueillies. Le taux de fréquentation a atteint près de 90% dans l'ensemble des classes d'âge sur l'ensemble de la période estivale. Cet accueil a également connu une forte diversification des activités et sorties proposées ainsi qu'une amélioration sensible des méthodes pédagogiques. Ce travail doit être amplifié afin d'accompagner le développement éducatif des enfants et des jeunes. Un travail particulier est à mener sur la question des enfants et des jeunes en situation de handicap.

En 2020 le Nautilus s'est inscrit dans une démarche partenariale intitulé Wi-Capt avec 3 centres sociaux du bouloonnais (Centre Social Eclaté de Saint-Martin-Boulogne, Centre Jacques Brel d'Outreau, Espace Carnot de Le Portel). Cette démarche financée par la DIRECCT, vise le repérage et l'orientation des jeunes de 16 à 27 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation et qui ne sont pas connus des services de l'emploi. Ce travail trouve sa pleine articulation avec les projets portés par l'équipe d'Accompagnement Educatif dans le cadre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) notamment sur le volet du suivi individualisé et de la lutte contre le décrochage scolaire. Ce projet FIPD intitulé « Ensemble les centres sociaux favorisent la prévention de la délinquance » est porté par le Nautilus pour les 5 centres engagés sur le projet (Centre Social Eclaté de Saint-Martin-Boulogne, Centre Jacques Brel d'Outreau, Espace Carnot de Le Portel, Centre Socio-Culturel Audrey Bartier). L'articulation des interventions entre les éducateur·rices des centres sociaux et la mise en place de temps d'échange de bonnes pratiques ont représenté une réelle plus-value pour l'action menée auprès des jeunes.

De nouveaux créneaux socio-éducatifs (activités spécifiques à l'année) doivent être expérimentés- afin de proposer aux jeunes qui le souhaitent des activités qu'ils/elles ne trouvent que difficilement ailleurs (activité cirque, cuisine « jeunes », activité hip-hop, ateliers théâtre). Ces activités sont des supports éducatifs importants pour le développement des jeunes. Ils sont articulés avec le projet de la structure afin de dresser des passerelles avec les différentes actions du Nautilus (actions intergénérationnelles, projet une diva dans les quartiers, ALSH, Fête du Centre, Cap ou pas Cap, etc.).

Perspectives 2021 :

- Continuer le développement des ateliers socio-éducatifs afin de toucher de nouveaux publics
- Trouver des relais de financements sur le projet WI-CAPT
- Continuer la mise en place du Projet Jeunes dans le cadre de la Prestation de Service « Jeunes »

L'égalité femmes – hommes au cœur du projet

Porteur de projets politique de la ville depuis plusieurs années, le Nautilus a inscrit cette thématique comme un axe à part entière de son projet social. Le déséquilibre des publics en termes de genre (plus de femmes accueillies que d'hommes) impose

une réflexion quant à la mixité des publics, quant aux cadres d'écoute et prise de parole mis en place pour favoriser l'égalité et l'épanouissement de toutes et tous.

Parmi les actions menées, des groupes de discussion ont pu être mis en place et des partenariats ont été développés. Ces temps d'échange se poursuivent et doivent trouver une matérialité dans la constitution d'un plan d'action dans le cadre de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

La prise en compte du genre dans les actions dites de droit commun (*gender mainstreaming*) est une constante de l'action du Nautilus. Cette prise en compte s'accompagne d'actions spécifiquement dédiées à la question de l'égalité (place des hommes dans les fonctions éducatives et domestiques, stages d'autodéfense féministes, groupe de discussion mixtes et non-mixtes, actions liées à l'estime de soi, conférences, etc.).

Perspectives 2021 :

- Reconstitution de l'action « Politique de la Ville » portée par le Nautilus
- Mise en place de la concertation sur la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Accompagner les familles et développer la solidarité :

L'accompagnement collectif des familles est une fonction clé des centres sociaux. Le renouvellement des familles accueillies lors des activités et sorties du Nautilus a été constant depuis plusieurs années. L'augmentation du nombre de familles touchées l'a également été. Toutefois, le contexte sanitaire de ce début d'année 2020 ainsi que le départ progressif à la retraite des deux référentes « familles » a eu un impact négatif sur la structuration du pôle Parentalité(s). Il a été constaté une baisse conjoncturelle de fréquentation lors de la période estivale. Cette baisse de fréquentation est également à analyser d'un point de vue structurel avec le renouvellement générationnel des familles (l'avancée en âge des enfants) et la baisse du nombre de familles présentes sur certains secteurs du quartier (vacance de logement sur le secteur Triennal). Une restructuration progressive de l'offre de service est à envisager en vue, notamment, de s'adapter aux temporalités des familles.

L'intégration du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité aux missions des référentes familles a permis de travailler en transversalité et de renforcer la présence des parents. Cependant il reste des marges importantes de progression. Les conséquences du contexte sanitaire actuel doivent faire l'objet d'un suivi régulier afin de pouvoir adapter l'accompagnement des enfants et des jeunes (décrochage scolaire, retards dans la socialisation, retards dans les apprentissages, isolement, etc.). Le développement d'un créneau d'accompagnement à la scolarité les lundis soirs permettrait de renforcer cette offre éducative.

Perspectives 2021 :

- Assurer la transition avec le départ programmé des deux référentes « familles »
- Développement d'activités Parents-Adolescent-es
- Renforcement de la dynamique autour de l'appui à la fonction parentale (cafés des parents, interventions de professionnel·les, etc.)

Amélioration du cadre de vie et appropriation positive de l'Espace Urbain

Depuis fin 2019, la Maison du Projet, sise Place Vignon, fait partie intégrante du projet du Nautilus. Traduction des diagnostics territoriaux menés dans le cadre du renouvellement de l'agrément de la structure, le rattachement de la Maison du Projet vise à répondre aux préoccupations des habitant·es quant à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier. Les principaux axes de travail concernent la convivialité des espaces urbains, la sensibilisation à la propreté urbaine, la prise en compte des problématiques écologiques et de développement durable, le travail sur la mémoire du quartier et l'accompagnement des transformations sociales et urbaines. Le coordonnateur GUSP est aujourd'hui pleinement intégré au CODIR du Nautilus. Cette évolution a permis de mettre en place un travail en transversalité sur des sujets auparavant réfléchis de manière sectorielle (croisement entre activités de loisirs, concertation, sensibilisation urbaine, numériques, etc.).

Le budget de fonctionnement de l'Espace Maison du Projet est construit autour d'un dossier de financement inscrit dans le cadre de la programmation « Politique de la Ville ».

La gestion et l'animation sociale des parcelles de jardins partagés au sein du quartier relève également de cet axe de travail. Cette animation repose sur la recherche de co-financements diversifiés (FTU, contrat de ville, etc.).

Perspectives 2021 :

- Accompagner le développement opérationnel du NPNRU
- Finaliser le projet mémoire et son volet numérique
- Accompagner le développement des initiatives des habitant·es (FTU)

L'espace MAES

L'Espace Maës a vocation de devenir le 2nd Centre Social Municipal pour 2021.

Il met en place sa politique d'animation sur un territoire comprenant 3 quartiers dont 2 sont en QPV (Montplaisir QPV, Dammémont QPV et Liane-Daunou). Ce territoire compte environ 5500 habitants.

Aux travers 5 pôles d'animation (Famille-Jeunesse-Accompagnement éducatif-Adultes/Séniors et Animation quartier) la structure développe un planning d'activités hebdomadaires et un calendrier annuel d'animations de proximité favorisant :

- Le renforcement des liens sociaux et la mixité sociale, le vivre ensemble.
- L'action éducative envers la famille et la jeunesse,
- L'amélioration des conditions sociales et la préservation de la santé.

Malgré l'épidémie de Covid-19 les adhésions et la fréquentation se sont maintenues. Pendant le confinement le service a maintenu son activité favorisant le lien social en contactant en permanence les adhérents et en proposant des animations et services à distance. A la « réouverture » elle a adapté son fonctionnement afin de maintenir l'ensemble de ses missions en préservant la santé du public accueilli.

Perspectives 2021

Agrément CAF Centre Social

Mobilisation de l'ensemble du service sur le projet d'**agrément de la structure en centre social**. Cela induit :

- Développer la participation citoyenne des habitants, la démocratie locale.
 - Consulter et concerter avec les habitants (diagnostic, comité d'usagers, évaluation du projet social).
 - Établir les instances de gouvernance (élections de représentant usagers, comité de direction).
- Accentuer la visibilité de la structure et de ces actions.
 - Consolider le partenariat avec les acteurs du territoire.
 - Renforcer la médiation sociale en et hors les murs.
 - Améliorer la communication interne et externe.
- Renforcer les compétences du service.
 - Maintenir la synergie d'implication des agents.
 - Intégrer de nouveaux postes (référents famille, agent comptable).
 - Consolider les savoir-faire des agents.

Dans ce cadre **un projet d'extension de la structure est prévu**, permettant d'avoir un lieu dédié à l'accès aux outils numériques et nouvelles technologies et de création en mode « faire soi-même ». Cet espace sera doté d'équipements financés en partie par des subventions d'Etat (Quartier d'été) et par la CAF.

Cité éducatives.

L'Espace Maës est intégré dans le programme Éducation Partagée des Cités Educatives sur les axes de l'implication des parents et du renforcement de l'action éducative chez l'adolescent et jeunes adulte.

Dans ce cadre les premières actions vont s'orienter sur l'éducation et la prévention routière avec le **projet « MobiCité »** incluant la formation à l'éducation aux mobilités douces et prêt de matériel pour le déplacement Foyer-école.

Développer l'axe Santé

L'axe santé est transversal à l'ensemble des pôles et concerne essentiellement l'aspect préventif tant sur le plan physique que psychologique, ce dernier fortement impacté par la crise sanitaire.

Nombre de nos adhérents sont des seniors, majoritairement femmes seules, ainsi que des mamans et adolescents sur lesquels la vigilance doit se porter en matière de prévention et d'information santé.

- **Mise en place de Temps forts action préventions santé avec interventions d'associations de prévention et professionnels de la santé.**
- **Maintien des ateliers bien-être santé**

Politique d'animation familiale et de la réussite éducative.

Continuité des actions socio-éducatives bénéficiant des financements CAF REAAP et CLAS dont une passerelle est établie entre les actions et publics bénéficiaires.

Politique d'animation pôle Jeunesse/Accompagnement éducatif.

Continuité de l'offre de service ALSH (24 places pour les 12-17ans) sur les périodes de vacances avec un taux de +80% de présence et dont les bénéficiaires de l'ATL sont majoritaires. Cet été l'Espace Maës a inscrit des actions éducatives permettant d'obtenir des subventions de l'état dans le cadre des Vacances Apprenantes.

Maintien des actions d'accompagnements éducatifs pour les publics adolescents (+14ans) auxquels le dispositif ALSH ne correspond pas. Mise en place de chantier jeunes et d'actions de préventions financées par la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Le pôle Vie de Quartier/vivre ensemble.

L'Espace Maës continue de multiplier les actions d'animations globales du quartier génératrices de lien social permettant :

- De favoriser les rencontres entre habitants et d'éviter l'isolement de certains.
- D'offrir des animations de proximité gratuites pour les publics fragilisés économiquement.
- De favoriser les temps et échanges familiaux.
- D'informer sur la prévention santé.
- De sensibiliser les habitants à l'amélioration du cadre de vie.

Plus d'une vingtaine de manifestations thématiques (Téléthon, Journée internationale droits de la Femme...) et animations de quartiers (Damrémont s'amuse, En attendant Noël, Les voisins en fête...) sont mises en place tout au long de l'année au bénéfice de la population.

Avec le nouveau dispositif « **Projet Habitants** » des projets ponctuels et d'autres à plus ou moins long terme mettant en avant la participation des habitants naissent des échanges entre professionnels et des habitants. C'est pour chacun l'opportunité de participer à la vie de la cité.

Perspectives 2021

- **Légitimer et officialiser la représentation du comité usager/habitant.**
- **Intensifier la participation des habitants au travers du dispositif « Projet habitants »**
- **Développer l'animation hors les murs avec le dispositif « Des mercredis animés » et sur la période estivale juillet/août.**

La Politique de la ville

La politique de la Ville de Boulogne-sur-Mer s'élabore tous les ans grâce à la mise en réseau que permet le Contrat de Ville. Fort du diagnostic partagé et des axes précisés pour 2015-2020, les services municipaux concourent au mieux vivre ensemble dans les quartiers prioritaires, par un programme d'actions concertées, élaboré dans la continuité mais aussi dans la réactivité pour s'adapter au plus juste des besoins de la population.

En 2021, la Ville de Boulogne-sur-Mer poursuivra toutes les démarches engagées depuis plusieurs années, pour amplifier le travail mené en transversalité dans les quartiers prioritaires. La parentalité tout d'abord, est un axe prioritaire avec tout un programme d'actions associant les services de la petite enfance, les services d'animation de la vie sociale, le service des sports et les services culturels, l'accompagnement des parentalités, dans leur diversité est un enjeu majeur pour accomplir la transformation sociale des quartiers prioritaires. Ce programme a à cœur de s'appuyer sur les savoirs et les compétences de parents pour que le partage d'expérience soit sans jugement :

- Renforce leur sentiment d'être de bons parents,
- Développe les liens parents-enfants
- Les inscrit dans la communauté éducative au sens large : entre parents, avec tous les acteurs de l'éducation dans la volonté de permettre une vraie continuité éducative.

La question de l'égalité femmes-hommes est également très en pointe dans l'action municipale. Elle est traitée afin de favoriser la confiance en elles-mêmes des femmes et leurs prises d'initiatives dans les quartiers prioritaires. Les stages « autodéfense féministe » seront poursuivis, ainsi que les groupes de discussion, les ateliers bien-être, les diagnostics en marchant genrés et les conférences, les rencontres autour de parcours de réussite.

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) mise en place sur le quartier du Chemin Vert a permis l'émergence de nouvelles actions, changements d'usages de certains espaces, nouveaux modes de consommation énergétique, nouveaux usages en termes de propreté urbaine ou encore l'appropriation des nouveaux espaces publics, grâce à des réunions de concertation, des ateliers de sensibilisation, des actions ludoéducatives et participatives. Seront mis en place en 2021 des formations au compostage, de l'accompagnement au jardinage, des actions de ramassage de déchets, de sensibilisation au tri ...

Pour permettre de faciliter l'accès à la culture, seront programmés des ateliers de chant lyrique, d'initiation musicale, des parcours de découverte culturelle autour de spectacles et d'échanges avec des artistes.

L'accent sera mis également sur l'accès aux soins et le bien-être en travaillant, tant sur la santé physique de nos publics que sur la santé mentale. Ce projet prend en compte le contexte actuel afin de participer à amortir les conséquences de la crise que nous traversons.

Dans ce cadre seront déployés des ateliers d'estime de soi, de sophrologie, des actions de prévention des troubles alimentaires, des actions autour de la découverte des goûts (ateliers hors-les-murs, ateliers « cueillette », découverte du circuit court, invitation aux restaurateurs, etc.), des Ateliers cuisine « Eco-locale » à la suite de ce parcours de découverte. Cette action sera complétée par l'intervention d'un.e nutritionniste. Et des actions favorisant une activité physique régulière par le biais des ateliers de gym douce et adaptée, de madness (danse sportive), des ateliers multisports, de Tai Chi, seront proposées aux publics repérés dans le cadre du partenariat local.

Le Domaine des Enfants du Boulonnais

1) Bilan d'activité

Le Domaine des enfants du Boulonnais, outil pédagogique dont dispose la ville de Boulogne-sur-Mer, accueille chaque année les enfants des écoles, des structures Petite Enfance, des centres sociaux, du PRE de Boulogne avec ou sans hébergement, mais aussi en lien avec le CCAS, les personnes âgées des foyers logement.

Le Domaine accueille également des classes vertes sur des courts séjours (2 à 3 nuits) de toutes structures scolaires de la région, des chantiers jeunes, des stages sportifs...

Une dimension inclusive est aussi proposée puisque des jeunes et adultes de structures médico-sociales ou sanitaires du Boulonnais viennent régulièrement à la journée ou demi-journée au Domaine.

En dehors des périodes scolaires, le Domaine des enfants du Boulonnais accueille également des séjours vacances pour les enfants ou les familles.

Le but de ces séjours est d'apporter une vision « grandeur nature » de leur environnement naturel et de leur faire découvrir le monde rural grâce à la ferme pédagogique, la biodiversité et surtout de sensibiliser chacun à l'écocitoyenneté. Et aussi de travailler la socialisation, le lien parent/enfant et d'offrir, en lien avec les centres sociaux de Boulogne, peut-être le seul temps de « vacances hors du domicile » pour certaines familles boulonnaises.

Les animations proposées ont essentiellement pour objectif la préservation de l'environnement et « la vie au naturel »

- Une mare pédagogique a été implantée. Elle permet aux enfants de découvrir la biodiversité des milieux humides et la chaîne alimentaire. Un hôtel à insectes complète l'information des enfants sur la chaîne alimentaire et ouvre des perspectives sur un autre domaine : l'entomologie. Fin 2020, le conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ayant mis en place le label « mares remarquables » pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion des mares, la ville a sollicité cette labellisation
- Un parcours d'interprétation dans le bois se trouvant dans le Domaine permet aux enfants de reconnaître les différentes essences d'arbre.
- Des animations ayant pour thème la lecture de paysage, l'ornithologie ou la gestion des milieux naturels, sont proposées aux enfants. Toutes les animations sont en concordance avec les programmes scolaires et adaptées aux besoins des enseignants
- Un jardin pédagogique et le jardin olfactif et aromatique permettent d'augmenter la démarche pédagogique environnementale proposée aux classes et familles.
- Un parcours avicole a été créé sur le thème « De l'œuf à la poule » où l'on peut suivre l'évolution de l'animal en temps réel.
- Au niveau du jardin, des arbres fruitiers locaux permettent divers apprentissages et animations pour les familles avec par exemple la taille, spécifiques aux arbres fruitiers, les différentes façons de cuisiner les fruits...

L'activité du Domaine des Enfants du Boulonnais a été impactée en 2020 du fait de la pandémie. Sur l'été, le domaine a accueilli les colos apprenantes lors de mini-séjours enrichis de contenu pédagogique et ludique.

Dès la sortie de la crise sanitaire, il est souhaité pouvoir reprendre pleinement les activités d'accueil des enfants et d'augmenter en fonction des capacités du centre le nombre d'enfants accueillis en optimisant la gestion des groupes.

L'action du CCAS

DEPARTEMENT AFFAIRES GENERALES

Dépenses de Personnel au Budget Principal

Sur l'exercice 2019, les dépenses de personnel avaient atteint 6 327 588,86 €.

Au 31 juillet 2020, elles s'élèvent à 3 712 119,47 €, soit 0,71 % de moins qu'en 2019 à la même période (3 738 794,65 €).

A compter de 2020, les frais liés aux dépenses de tickets Restaurant sont repris au chapitre des dépenses de Personnel pour un montant d'environ 80 000 €.

Au 31/12/2020, compte tenu des besoins de personnel non-titulaire liés aux remplacements de titulaires, on peut estimer une réalisation autour de 6 460 000 €. Pour 2021, il est toujours prudent de prévoir une provision pour le paiement des validations de services restant à traiter.

Le total des crédits inscrits au Budget Primitif de 2020, soit 6 649 300 €, pourrait être reconduit pour 2021, ou revu en légère baisse compte tenu du réalisé.

Besoins de crédits

En 2020, la subvention Ville versée au budget primitif était de 3 000 000 €. La subvention totale perçue en 2020 sera de 3 400 000 €.

Pour 2021, une inscription minimum de 3 200 000 € au Budget Primitif sera nécessaire. Le montant de la subvention de la Ville indique l'importance qu'elle porte à l'action de son CCAS.

Service Restauration

La production des repas à domicile a continué et même fortement augmenté de mars à juin pour répondre aux besoins de la population âgée confinée. Elle est revenue à son rythme de croisière au mois de juillet → + 40.4 %. Soit 4645 repas produits en plus sur 4 mois.

Pendant la période de pandémie, le service a assuré la production des repas pour les Gendarmes Réservistes casernés à Le Portel : soit 720 repas/mois. A ce jour, la fourniture des repas continue sur le même rythme.

Les perspectives 2021- Perspectives budgétaires

Action Sociale

ABS : Cette période d'entrée dans la nouvelle mandature est l'occasion de réaliser une analyse des besoins sociaux : diagnostic des besoins existants ou à venir pour définir en lien avec le programme municipal les politiques publiques à conduire.

Cette analyse peut être globale ou porter sur 1 ou 2 thématiques (public cible,)

Informatique

- L'acquisition d'un logiciel de Gestion de Production Assistée par Ordinateur (GPAO) pour la restauration collective avait été actée. Le logiciel AIDEOMENU de la Société VICI avait été retenu. La formation des agents a eu lieu sur 5 jours à la mi-janvier 2019. Une seconde formation pour la passation des commandes suite à l'interfaçage avec le Logiciel des Services Financiers de la Ville ASTRE GF a eu lieu en janvier 2020.

La prise en main du logiciel et la montée en charge des données indispensables à son fonctionnement se réalisent progressivement au cours de l'année 2020. La passation des commandes par AIDEOMENU via l'interfaçage avec le logiciel ASTRE GF s'avère, après une ½ année de fonctionnement, chronophage. Les règles de la comptabilité publique imposent une commande par « code nomenclature ». Cette règle démultiplie le nombre de bons de commande. Au 15/08/2020, environ 1000 bons de commande ont été passés. Ce chiffre de 1000 bons était celui d'une année pleine auparavant. Des améliorations sont nécessaires sur AIDEOMENU et ASTRE GF (arrondis, libellés des codes nomenclatures).

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Le contrôle de la DDPP de juin dernier a rappelé l'obligation d'informer les convives sur la présence d'allergènes dans les différentes productions de la cuisine centrale. Cette obligation va imposer de valider rapidement l'ensemble des recettes. Ce contrôle de la DDPP a relevé également des non-conformités majeures sur les locaux et équipements.

- Acquisition d'une seconde cellule de refroidissement : coût **16 500 €**,
- Acquisition de 2 échelles + grilles pour la nouvelle cellule de refroidissement : coût **1500€**,
- Agrandissement de la chambre froide d'expédition : coût **3 000 €**,
- Création d'une zone dédiée au thermoscellage des barquettes pour les repas à domicile :
- Trouver une solution sur les courants d'air : Une étude chiffrée reste à être menée,
- Acquisition d'une table inox pour la préparation froide en remplacement d'un équipement vétuste : coût **800 €**,
- Acquisition d'un évier deux bacs pour le nettoyage et la désinfection des fruits et légumes : coût **1000 €**,
- Remplacement de la ligne de self dont les différents éléments doivent être réparés dans quelques mois : coût d'une ligne de self environ **45 000 € TTC**.
- Changement du rayonnage en inox dans le camion frigorifique de livraison des restaurations satellites : coût **3 000 €** environ. Ce rayonnage sur-mesure serait réalisé par l'ESAT du Boulonnais.

La loi EGALIM

- Au 1^{er} janvier 2022 : Au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits biologiques dans les achats alimentaires sont à prévoir. Les experts du secteur estiment un coût supplémentaire de 20 à 25 % sur ce poste de dépenses en année pleine : coût estimé → **80 000 € à 85 000 €**.

Contrat d'apprentissage

Le contrat du jeune apprenti recruté en Septembre 2018 est arrivé à échéance en Septembre 2020. Le travail s'est essentiellement porté sur l'actualisation du plan de maîtrise sanitaires (PMS), le rappel régulier des bonnes pratiques aux personnels, le suivi et l'enregistrement des recommandations. Cette aide est précieuse pour le service, il est décidé de pourvoir à son remplacement pour une nouvelle durée de 2 ans.

Légumerie

A étudier également en lien avec la DDPP la possibilité de créer une légumerie. En cas d'impossibilité liée à la configuration des locaux notamment, il serait intéressant d'envisager un partenariat avec des structures d'insertion.

DEPARTEMENT GERONTOLOGIE ET HANDICAP

Les services du CCAS à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap ont été fortement impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19 au cours du premier semestre 2020. Cette dernière a eu des effets directs sur l'activité même des services qui ont enregistré pour certains une forte hausse, pour d'autres une forte baisse voire un arrêt complet durant la période de confinement. Au-delà des bouleversements organisationnels, la crise sanitaire a amené les services à revoir leur mode de fonctionnement.

L'ensemble des services du département gérontologie du CCAS a été pleinement mobilisé et investi afin d'apporter le soutien nécessaire, aux aînés et personnes en situation de handicap résidant sur la commune.

Service de Soins à Domicile (SSIAD)

- Mise en œuvre du projet « MOBISOINS ». Les personnels soignants seront équipés d'un smartphone leur permettant d'accéder aux dossiers des patients. Les crédits nécessaires à l'acquisition de ce matériel ont été inscrits au budget 2020.
- A prévoir l'achat de l'application « GEOSOINS » (système de télégestion) permettant le pointage des interventions et le suivi en temps réel de celles-ci. Le financement est à prévoir au budget 2021 soit **25 000€ TTC**.

L'année 2021 sera également marquée par la réalisation de l'évaluation interne du SSIAD conformément aux obligations réglementaires. Cette démarche donne lieu à un travail collaboratif avec l'ensemble des professionnels du service qui sont

invités à s'exprimer sur les moyens et outils concourant à l'amélioration de la qualité du service dans le cadre de groupes de travail.

Equipe spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD)

Le partenariat se poursuit principalement avec le Centre hospitalier de Boulogne sur Mer, le Conseil Départemental, la maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAÏA), la plateforme de répit, les jardins d'Arcadie ; nous poursuivrons également une collaboration régulière avec les médecins traitants ainsi que les orthophonistes libéraux. Les principaux prescripteurs sont les généralistes, les neurologues, les gériatres.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

L'évaluation externe du SAAD a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2020 dont les conclusions mettent en évidence un service particulièrement réactif et opérationnel qui s'efforce de s'adapter aux besoins de ses bénéficiaires. L'évaluateur a souligné « une forte volonté d'amélioration des pratiques depuis 2 ans [...] et de nombreuses actions afin d'améliorer la qualité des prestations, d'organiser les pratiques et d'assurer la pérennité du service. »

Cette amélioration constante de la qualité du service rendu aux Boulonnais, qui constitue la feuille de route du projet de service en cours de finalisation, sera au cœur des priorités du SAAD au cours du 2^{ème} semestre 2020 et en 2021.

La fin du 1^{er} semestre 2020 a également été marquée par l'aboutissement de l'accompagnement de l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) dont a bénéficié le SAAD pendant près de 14 mois. Des différents groupes de travail et comités de pilotage réunis dans le cadre de cette démarche ont émergé un diagnostic des contraintes et des ressources qui s'imposent aux différents agents du service et surtout un plan d'action visant à renforcer la qualité de vie au travail.

Service logement

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec le Département du Pas-de-Calais pour les résidences autonomie arrive à échéance en 2021. Cette année sera donc consacrée à la mise en œuvre des derniers engagements pris avec le changement des appels malades. Tandis que les travaux de rénovation sont en cours d'achèvement (changement des ascenseurs, réfection des communs...), un projet de modernisation avec la mise en réseau wifi des résidences est en attente de confirmation d'un financement de la CARSAT.

Des démarches seront également engagées concernant un projet de mixité des publics au sein de la résidence Quéhen. En raison d'un taux d'occupation plus faible que dans les autres résidences, il est en effet envisagé de proposer à la location plusieurs logements à un public d'étudiants notamment favorisant ainsi l'entraide et les échanges intergénérationnels. Contact sera pris avec les services du Département, de l'agence régionale de santé (ARS) et du bailleur propriétaire afin d'étudier la faisabilité financière et technique de réaliser une aile médicalisée à la Résidence Quehen. Poursuivre l'instruction des demandes de logement et garantir l'accueil et le suivi des futurs locataires de la résidence Obellianne 2

Développer et renforcer le suivi des familles logées dans le parc : visites à domicile, accompagnement social, aide aux démarches administratives.

Etude pour une nouvelle Résidence Autonomie avec chambre indépendante sur le quartier du Chemin Vert/Beaurepaire en raison de la forte augmentation du public de personnes âgées dans ce quartier prioritaire.

Service Animation

DES ANIMATIONS POUR DEVELOPPER LA PREVENTION

Outre le lien social, les animations ont aussi pour objectif de développer des actions de prévention santé.

Prévention Fortes Chaleurs- Canicule

Chaque année, sont organisées des rencontres relatives aux conduites à tenir par période de fortes chaleurs.

Prévention autonomie

- 1- Le CCAS a obtenu une subvention de 5 818 € auprès de la Conférence des Financeurs pour la reconduction de l'action dénommée « ACTIV'SENIORS » se septembre 2020 à juin 2021.
Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors grâce à des ateliers d'activité physique adaptée, et renforcer l'estime de soi au moyen d'ateliers de relaxation et bien-être.

Les partenaires pour cette action sont l'Espace Maes, le Nautilus (Centre Social Municipal), les associations Opal 3 et Amitiés Aînés.

- 2- Le CCAS a obtenu une subvention de 9625 € auprès de la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental pour la mise en place de l'action « SENIOR ART »

Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors et développer l'estime de soi au moyen de divers ateliers culturels et artistiques qui se dérouleront de septembre 2020 à juin 2021.

Afin de couvrir l'ambition de permettre à tout senior de développer l'estime de soi, l'action SENIOR ART comprendra 3 volets distincts :

a) Expression

Dans ce volet, seront regroupés des ateliers d'illustration du conte « Charles et Marie » écrit par les seniors en 2016, l'édition de ce conte et la mise en place de « cafés philos »

b) Création

Pour permettre aux personnes qui souhaitent s'exprimer plus par la création manuelle que par la parole, seront proposés :

- Des ateliers peinture
- Des ateliers sculpture
- De nouveaux défis tricot-crochet

Les différentes créations donneront lieu à une exposition de clôture de l'action en mai ou juin 2021

c) Visites

Les visites culturelles ont pour objectif de développer les liens entre les participants mais aussi de susciter des idées créatives et d'éveiller l'esprit de découverte.

Pour cette action, le CCAS travaillera en partenariat avec l'Espace Maes, le Nautilus, les associations Opal 3 et Amitiés Aînées.

Prévention Autonomie à Domicile

- 1- Le CCAS a obtenu une subvention de 57 610,68 € en 2019 puis 34 722 € en 2020 de la Conférence des Financeurs du Pas-de-Calais pour l'aménagement d'un appartement adapté dénommé « HYGIE » au sein de la résidence autonomie Quéhen.

Ce projet a pour ambition de répondre à la demande des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile en portant à la connaissance de ce public les aides techniques et domotiques dont il peut faire l'acquisition afin de garantir sécurité et confort de vie.

Compte tenu d'une part du contexte de crise sanitaire et d'autre part, d'importants travaux de rénovation en cours au sein de la résidence, les visites n'ont pu avoir lieu.

- 2- Le CCAS est partenaire observateur dans un projet européen intitulé « AGE IN » ; ce projet, piloté par Boulogne Développement Côte d'Opale, a été approuvé par la Commission Européenne en novembre 2018 ; il regroupe de partenaires français, anglais, belges, néerlandais. Le budget est de 4 317 398 €.

Le projet a pour objectif de développer des actions et équipements permettant à la population senior de rester le plus longtemps possible à domicile.

Dans le cadre de ce projet, sera effectuée une enquête auprès des seniors sur leurs besoins en logement ; il sera créé par Habitat du Littoral un appartement adapté (complémentaire au dossier « Hygie ») ; des actions permettant de lutter contre l'isolement social seront également mises en œuvre.

Au 1^{er} Janvier 2021, le CCAS devient partenaire à part entière du projet afin de valoriser des tâches qui font partie de son champ d'action.

Prévention Inclusion Numérique

- 1- En coordination avec les Conférences des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, la CARSAT, dans le contexte de crise sanitaire, a mobilisé un fonds d'action sociale exceptionnel visant à doter les établissements d'hébergement pour personnes âgées (Gir 5 et 6 et respectant les principes directeurs de l'Assurance Retraite) en équipement numérique pour lutter contre l'isolement des résidents afin de répondre aux objectifs suivants :

- Soutenir le lien social des résidents, en participant à développer les communications avec les proches / la famille ;
- Encourager l'accès aux actions de prévention de perte d'autonomie disponibles via des interfaces numériques ;
- Favoriser l'accès à la téléconsultation ;
- Rester informés des actualités.

Dans ce cadre, le CCAS a obtenu une subvention de 2559 € HT, ce qui a permis l'acquisition de 12 tablettes numériques (avec étuis et stylets).

Ce matériel permettra :

- D'une part, de familiariser les seniors avec l'usage des tablettes dans le cadre des ateliers informatiques « Surf Aînés » organisés au sein de la résidence Quéhen ;
- D'autre part, d'organiser des temps de rencontres type « visio conférence », sur rendez-vous, entre les résidents et les familles qui le souhaitent. Ce process pourra être aussi étendu aux personnes isolées de la Ville de Boulogne-sur-Mer dont les membres de la famille et/ou amis proches sont éloignés.

- 2- Le CCAS a obtenu une subvention de 1113 € auprès de la CARSAT Nord-Picardie dans le cadre de l'appel à projets « Inclusion Numérique »

Cet appel à projets « Inclusion Numérique » porte sur les thématiques suivantes :

- Soutenir le lien social des personnes retraitées
- Favoriser l'accès aux droits permettant aux retraités d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'effectuer leurs démarches en ligne
- Dépasser la fracture générationnelle face aux outils numériques

Ce projet a pour objectif de proposer des cours d'informatique aux seniors via un prestataire « les clés du clic » afin de les rendre autonomes dans leurs démarches en ligne. Il est également prévu l'achat d'un ordinateur portable et d'une tablette.

La subvention obtenue est destinée à l'acquisition de matériel informatique (ordinateur portable et tablette). Le CCAS est toujours dans l'attente de la convention pour procéder aux investissements.
Pour les cours d'informatique, une subvention complémentaire est à rechercher

3- DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Les échanges intergénérationnels se poursuivent :

- Avec l'institut d'éducation motrice (IEM) Imagine ;
- Avec le centre de loisirs Boulogne Action Jeunesse (BAJ)

à raison d'une rencontre mensuelle avec chaque partenaire et doivent être réorganisés avec l'école Jules Ferry notamment.

4- PARTENARIATS en 2021

Sont partenaires du CCAS :

- le Quadrant, réseau des bibliothèques, notamment le service « Le Livre chez Vous »
- le Service du Patrimoine
- le Musée : visites guidées d'expositions
- le Service des Sports
- le centre de loisirs BAJ : animations intergénérationnelles, après-midis festifs
- l'Institut d'Education Motrice (IEM) Imagine
- le Nautilus (Centre Social Municipal) et l'Espace Maes
- les associations Opal 3 et Amitiés Aînés : repas, spectacles, sorties
- la MACEP
- le Cinéma « les Stars »

Des partenariats sont à relancer en 2020-2021 avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais (CRDB), l'école Jules Ferry : rencontres mensuelles autour des échanges de savoirs, le collège Nazareth, le lycée Saint Jo

5 - LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

90 personnes sont suivies dans le cadre de la lutte contre l'isolement social par l'intermédiaire :

- des partenaires : notamment les services logement et action sociale du CCAS, le Conseil Départemental, le SAVS ;
- du « bouche à oreilles », ce mode de connaissance du service devenant le vecteur le plus important de communication

Les nouvelles personnes résident principalement en Centre-Ville et du côté du quartier Saint-Pierre.

La majorité des autres participants réside principalement dans 3 quartiers de la Ville : Bréquerecque, le secteur de la gare, le secteur Dernier Sou-Avenue Charles de Gaulle (Parc des 4 Moulins).

En collectif : les Rencontres Solidaires

Pour ces personnes, la rencontre hebdomadaire collective est attendue ; elle constitue un véritable levier pour recréer du lien social.

Depuis leur création, des personnes ne viennent plus régulièrement aux rencontres mais gardent le contact avec le service.

Elles aiment revenir aux manifestations importantes comme la Fête du Hareng et la Fête des Voisins.

Les raisons de leur éloignement des rencontres solidaires tiennent toutes au fait qu'elles sont parvenues à recréer des liens :

- soit avec des membres de leur famille
- soit avec des anciens collègues ou anciennes connaissances
- soit avec d'autres participants aux rencontres solidaires

Ces liens leur ont permis de retrouver le goût de l'autonomie.

En 2020, le service fait le constat que cette activité est parvenue à un palier. En effet, l'essence de cette activité est de permettre à des personnes isolées de recréer des liens, ce qui se fait plus facilement en groupe de petite taille (maximum 10 à 12 personnes).

Or en raison du nombre de personnes désormais suivies par le service, des limites sont franchies :

- d'une part, le nombre de participants parfois trop important à ces rencontres ;
- d'autre part, la participation continue à ces rencontres de personnes auparavant en situation d'isolement mais qui désormais sont parvenues à recréer des liens et retrouver de l'autonomie.

Pour ces personnes, un nouveau programme d'animation doit être établi ; il portera le nom « Evasion ».

En individuel : les visites à domicile

Ces visites se déroulent au sein des résidences autonomie gérées par le CCAS auprès de personnes recevant peu ou pas de visites et ressentant un sentiment de solitude. Elles concernent une vingtaine de résidents.

L'agent en charge de ces visites se rend également à l'hôpital ou à la clinique en cas d'hospitalisation de ces personnes.

Des visites à domicile hors des résidences sont également effectuées pour les personnes qui le désirent ; seules 5 personnes bénéficient actuellement de ce service.

L'extension nécessitera le recours à des bénévoles.

Il sera également nécessaire de rédiger une charte des bénévoles.

6- BOULOGNE, VILLE AMIE DES AÎNÉS

La Ville de Boulogne-sur-Mer est devenue adhérente au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) en mai 2018.

Perspectives 2021 Service Animation

Outre les animations mises en place et qui seront reconduites, 2 grands rendez-vous sont déjà programmés :

- Un spectacle en collaboration avec l'IEM Imagine et la Compagnie Néo-Street le 26 avril 2021 à la salle Damrémont sur le thème de Harry Potter.
- Une cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris le 25 mai 2021 avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur ; à cette occasion, les seniors participants visiteront le musée de la Légion d'Honneur.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a contraint le service animation de s'adapter et d'innover afin d'accompagner les personnes âgées durant cette période difficile. Il conviendra de poursuivre la mise en place d'animations le weekend, poursuivre la recherche notamment de financements pour de nouvelles actions et/ou de nouveaux moyens, adapter les actions de lutte contre l'isolement social telles que décrites mais aussi en tenant compte des nouvelles orientations nationales à venir

Le CCAS a déposé une demande de subvention auprès de la CARSAT dans le cadre d'un appel à candidatures pour une aide au financement des lieux de vie collectifs pour les personnes retraitées autonomes : aménagements et mobiliers adaptés.

Mise en valeur des espaces verts attenants aux Résidences et inciter les locataires à plus en profiter. Ce faisant, ces aménagements doivent concourir à lutter contre l'isolement en favorisant les rencontres entre résidents.

DEPARTEMENT ACTION SOCIALE

➤ L'aide légale

- L'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) :

Le CCAS a signé une Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2018 – 2020 avec le Département pour réaliser un **accompagnement des bénéficiaires du R.S.A** (qui permet à la suite d'un diagnostic de lever les freins à l'emploi rencontrés par le bénéficiaire du RSA en mobilisant les dispositifs d'aides sociales afin de lui permettre de faciliter la recherche d'emploi).

- Fonds Solidarité Logement (énergie, logement et accompagnement social) :

Depuis 2020, le nombre de dossiers FSL accepté par le Département a augmenté. Cela peut s'expliquer par le fait que les interrogations émises par les partenaires ont été prises en compte par le Département. En effet, le service FSL ne se limite plus à un regard strictement administratif du règlement mais il prend en compte dorénavant les critères sociaux et les efforts d'insertion pour les décisions.

- Expulsions locatives :

Le C.C.A.S intervient également en amont pour prévenir les expulsions locatives notamment en négociant des plans d'apurement avec les bailleurs sociaux, en instruisant des dossiers F.S.L, en sensibilisant les locataires dès le 1er impayé.

- Regroupement familiaux :

Enquêtes sociales

- Election de domicile :

Les services accompagnent les personnes sans domicile stable dans les démarches d'ouverture des droits sociaux et de relogement.

➤ L'aide extra-légale

Poursuite des secours financiers

Alimentaire, énergie (électricité, gaz et eau) et arrêté de paiement (espèces)

Poursuite des bons Habillement/chaussure

Prise en charge de la restauration scolaire

- soit prise en charge totale

- soit en demi-tarif

- Micro-Crédit Personnel

Pour acquérir un véhicule, des équipements de 1^{ère} nécessité ou régler des frais d'obsèques

- Accompagnements sociaux :

Conseil dans les domaines de la vie quotidienne, aide aux démarches administratives (dossiers de retraite, MDPH..., régularisation des chèques énergie...), orientation vers des partenaires et négociation avec des créanciers (fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux...) et gestion des cas complexes avec la MACEP, le Département, la Sous-préfecture, la CARSAT...

Les interventions se multiplient en raison de la **complexité des situations rencontrées** (dettes élevées et multiples), d'une **aide à l'accès au numérique** et dans la mesure où le **CCAS** devient quasiment **le seul service de proximité** pour les publics les plus fragiles.

Perspectives 2021 – Action Sociale

- **Renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs – Mission référent solidarité avec le**

Département pour 2021

- **Conventionnement avec la CPAM : Complémentaire Santé Solidaire**

Pour répondre au mieux aux attentes des usagers accompagnés par les agents du CCAS, la CPAM propose de passer d'une convention de niveau 1 et 2 (informer et accompagner les usagers dans l'ouverture des droits) à un niveau 3 permettant ainsi de transmettre par voie électronique les demandes d'aide à la complémentaire santé complétées par le CCAS à l'assurance maladie, ce qui permettrait un traitement prioritaire de nos dossiers, dans un délai de 30 jours maximum à 48 h en cas d'urgence.

- **Création d'un point informatique pour les usagers** du CCAS et de la Mairie Annexe afin de leur permettre de réaliser des démarches administratives en ligne auprès de la CPAM, la CARSAT, Pôle Emploi, la CAF/MSA, la Mairie...

Un agent du CCAS accompagnera la personne dans la réalisation de ses démarches administratives. Ce projet a pour ambition d'éviter la fracture numérique

- **Développement d'un partenariat avec les fournisseurs ENGIE, EDF et VEOLIA** afin de repérer les personnes qui ne se manifestent pas systématiquement au CCAS alors qu'elles sont coupées ou en réduction d'électricité, de gaz et d'eau puis de négocier le rétablissement auprès des fournisseurs d'énergie et d'eau.

Cela permettrait également au CCAS d'analyser dans sa globalité la situation de ces personnes en grande précarité en vue de rétablir leurs droits sociaux et de leur permettre de renouer un contact les administrations et le milieu associatif.

- **Partenariat actif avec la MACEP** pour l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale avec en perspective la création d'une maison relais avec Habitat du Littoral
- Voir pour créer **un point relais** à la Mairie Annexe axé sur la lutte contre l'isolement
- **Mairie Annexe** : Lancement d'un programme de rénovation et de restructuration en vue de l'attribution de subventions dans le cadre du Grand Projet de Ville (laverie sociale, coin couture, coin tricot...)
- **Création d'espaces BB Friendly** au CCAS et à la Mairie Annexe
- **Renforcer les suivis des situations complexes** (augmentation des publics avec des problèmes psychologiques)
- Travailler sur la **problématique du non-recours aux droits**
- Revoir les **conventions de partenariat** (ABAL, EPICEA,..)
- Inscription à une formation ayant pour thématique **la coordination alimentaire**
- **Soutien technique et financier** à des actions d'intérêt général (Octobre rose, violences conjugales...)

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Deux des enjeux de la municipalité, sont l'amélioration du cadre de vie et le développement de la ville.

Pour y répondre, de nombreuses actions au quotidien sont mises en œuvre et se verront renforcées. Parallèlement les opérations structurantes seront poursuivies.

Comme chaque année, l'ensemble des interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti sont réalisées chaque fois que possible avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Il est à noter que les communes subissent l'effet domino de la baisse des dotations laquelle entraîne un recul des subventions des départements et des régions.

La ville de Boulogne-sur-Mer est éligible à la Dotation Politique de la ville. Ces financements complémentaires permettent de réaliser, dans les quartiers prioritaires de la ville, l'aménagement d'espaces publics et la restructuration d'équipements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

En outre, sont mises en œuvre dans les marchés publics de travaux et voire de prestations de fournitures ou de maîtrise d'œuvre, les clauses d'insertion permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le monde du travail.

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité

La redynamisation de la ville

Grâce à l'action déjà engagée par la municipalité de Boulogne qui s'est illustrée par de nombreuses initiatives de reconquête de son centre-ville, Boulogne a pu intégrer le programme national « Cœur de ville », un dispositif regroupant l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Dans ce cadre, la requalification des espaces publics se poursuivra en 2021 par l'étude de la rénovation de la rue Victor Hugo, les dates des travaux seront définies en concertation avec les commerçants.

L'étude de couverture piétonne du pont de l'Entente Cordiale ainsi que les diagnostics sur l'état structurel du pont ont été réalisés. L'appel d'offres sur les réparations du pont est lancé et les travaux démarreront au 1^{er} trimestre 2021. Ces travaux seront poursuivis par la couverture piétonne suite à l'appel d'offres qui sera lancé en début d'année. L'ensemble des travaux s'élève à 2 millions d'euros.

Les travaux d'aménagement du jardin d'enfants place de France seront réalisés 1^{er} semestre 2021 pour un montant d'1 million d'euros.

La requalification du boulevard Voltaire avec la création d'un terre-plein central arboré se finalisera début 2021.

Labellisée « quatre sourires » par le jury national « Commerces de proximité dans la ville », la ville de Boulogne-sur-Mer poursuit sa politique volontaire en matière de maintien et de développement des activités économiques, des commerces de proximité et de l'artisanat dans les quartiers en participant, sous la forme d'animations, à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Comme pour les éditions précédentes, la ville a accompagné cette valorisation du commerce de proximité par la gratuité du stationnement dans deux parkings.

En concertation avec les commerçants sur les dates retenues, la ville reconduira l'offre de stationnement gratuit 12 samedis par an sur certains parkings, en alternance : les Parking Quai de la Poste, St Louis, de La Liane, ou Lumière.

Dans le cadre de l'aménagement des jardins de Nausicaa, 80 places de stationnement situées sous la promenade haute ont été livrées à l'été 2020.

Le partenariat entre la ville et le Groupement Boulogne Commerce et les Unions commerciales permettra de renouveler les animations telles que les animations de l'été en ville, les animations de Noël comme par exemple la patinoire, le marché de Noël.

La ville poursuivra son plan de relance du commerce par une participation aux salons permettant de promouvoir la ville et attirer des enseignes sur le territoire, par l'accompagnement aux démarches pour s'installer, et ce en lien avec l'agence d'urbanisme et de développement, par l'achat ou la location de cellules vides en lien avec la SEM Urbavileo pour favoriser les implantations de nouveaux commerces, par la promotion de la plateforme « Achetez en Boulonnais ».

La propreté urbaine

En 2021, sera renforcée l'action en matière de propreté urbaine en partenariat avec la communauté d'agglomération du Boulonnais qui a en charge la collecte des déchets et une organisation plus performante sera mise en œuvre sur les périodes de beau temps et de plus fortes affluences avec un renforcement de présence d'agents pour le nettoyage et de sensibilisation voire de verbalisation.

De même, seront installés des couvercles sur les poubelles dans les secteurs de la plage, du centre-ville et de la ville fortifiée afin d'éviter que celles-ci soient « vidées » par les goélands.

En complément, une réflexion est engagée pour installer des poubelles de plus grande contenance sur le quai Gambetta et la plage (poubelles semi-enterrées ou compactrices) d'une part, et pour déployer d'autres bacs à marée d'autre part.

Une nouvelle campagne de communication sera lancée pour sensibiliser la population au respect des règles en matière de déchets tant sur le tri que sur les jours de collecte et ce par des documents de communication mais également par de la rencontre avec les habitants par des ambassadeurs de la Ville et de la CAB.

Afin de lutter contre les mégots, les poubelles seront équipées de dispositif de cendrier et ce en équipant dès 2021, les poubelles des secteurs plage, centre-ville, ville fortifiée. Une réflexion sera lancée sur le traitement des mégots. L'engagement sur la charte « Plage sans plastique » sera poursuivi. Les actions de sensibilisation au tri des déchets ainsi que les opérations de ramassage des déchets seront poursuivies et amplifiées.

Dans la continuité du plan d'actions menées pour améliorer la propreté de la ville, les actions annuelles telles que la capture des animaux errants, la dératisation et la désinsectisation seront reconduites.

En 2021 seront poursuivies les opérations de perturbation intentionnelle du goéland argenté par altération de son habitat de reproduction.

Le service Animaux dans la ville et le prestataire de la ville, Opale Capture Environnement, interviennent à la demande des particuliers afin de diagnostiquer les mesures de prévention à prendre, dans le respect de l'animal et de l'environnement, pour contrarier la construction des nids notamment par la pose de tapis de fakir pour empêcher la pose des goélands ou pour faire nettoyer les terrasses des matériaux des nids.

L'objectif poursuivi est d'inciter le goéland à quitter le centre-ville pour retrouver son milieu naturel dans les friches et les falaises en bord de mer.

L'amélioration du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur et passe par la valorisation des espaces publics, des jardins, des lieux de promenade, des lieux de vie dans un objectif de proposer un cadre de vie agréable et durable à la population et aux visiteurs accueillis sur la commune. Cette valorisation contribue à donner l'image d'un territoire où il fait bon vivre.

C'est dans cet objectif que les actions de proximité telles que la réfection de trottoirs, les réparations ponctuelles sur les voiries, le maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public, le nettoyage du mobilier urbain et sa remise en peinture, la pose de plaques de rue, de maintenance de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale seront poursuivies.

L'entretien des espaces verts par le service parcs et jardins contribue à l'image de la ville.

En 2021, le jury du comité national des villes et villages fleuris nous rendra visite et l'enjeu pour la ville sera de conserver son label d'excellence « 4 fleurs » qui contribue à renforcer son attractivité touristique.

En 2021, le square Mariette sera requalifié à hauteur de 45 000 euros.

L'amélioration du cadre de vie passe également par le ravalement des façades rendu obligatoire par un arrêté préfectoral de 1997. La municipalité, afin d'aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine et à contribuer au cadre de vie des habitants octroie depuis 2007 une subvention.

La municipalité entend poursuivre les procédures sur les immeubles laissés à l'abandon ainsi que les procédures contre les logements indignes et indécents.

En lien avec la communauté d'agglomération, ont été instaurés le permis de diviser sur l'ensemble de la ville et le permis de louer sur un premier périmètre. Aujourd'hui, ce sont près de 1000 permis de louer de traités par an.

En 2020, l'ensemble des fresques murales réalisées dans le cadre des festivals « Art urbain » seront éclairées par des éclairages leds afin de les valoriser davantage et des visites guidées nocturnes seront mises en œuvres. De nouvelles fresques seront réalisées en 2021 et compléteront le parcours.

La sécurité et la tranquillité publique

Dans ce cadre la municipalité entend poursuivre lors des travaux en voirie l'éclairage des passages piétons, la création de plateaux surélevés afin de limiter la vitesse parfois excessive.

Deux plateaux surélevés Grande Rue et dans le haut de la rue des Pipots ont été réalisés fin 2020.

En 2021, sera réalisé un plateau surélevé rue Cazin aux abords du lycée.

En 2020, la ville a procédé à la mise en place d'un sur-éclairage du cœur de ville (rues Thiers, Victor Hugo, Félix Adam, Faidherbe, d'Artois, Ernest Hamy, des Religieuses Anglaises, des Carreaux, Leuliette, Renard) permettant tout en améliorant le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attractivité commerciale et touristique du centre-ville. Le renforcement de cet éclairage public sera poursuivi en 2021.

De même le déploiement de caméras de vidéosurveillance sera reconduit, en installant celles-ci dans les lieux définis en concertation avec le commissariat, et sous réserve d'obtention de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Seront également reconduites mensuellement les cellules de veille regroupant la ville, le commissariat, Habitat du Littoral, le Conseil Départemental, la Sous-Préfecture, le Procureur afin de cibler des actions spécifiques au vu des constats et de la connaissance des différents intervenants sur les problèmes d'incivilité rencontrés.

En 2021, une sensibilisation sera menée auprès des commerçants sur la charte pour la qualité de vie nocturne. Une cellule a été créée pour assurer un suivi des troubles de voisinage. Cette démarche sera poursuivie en 2021.

L'environnement et le développement durable

La protection de l'environnement et le développement d'une ville durable font partie des priorités de l'action municipale. Cet engagement, c'est l'affirmation citoyenne que chacun de nous peut agir par des petits gestes du quotidien ou par des choix politiques forts sur le cours des choses.

Depuis plusieurs années la ville s'est investie dans de nombreuses initiatives en faveur du développement durable tels que réseaux de chaleur, véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public à base de LED, réutilisation de matériaux issus des travaux de démolition.

Dans le cadre du « Plan Vert », après la réalisation du parcours aventure, la valorisation du bois Farjon sera poursuivie en 2021. Le recensement des espèces d'arbres, la mise en place des abris à insectes et des actions de sensibilisation des jeunes sur la biodiversité seront mises en œuvre.

L'opération « Adopte un arbre » sera reconduite, de même que, le « zéro déchets » dans les cimetières avec un tri rigoureux des déchets verts, la suppression progressive des allées en gravier en faveur d'allées composées d'un gazon spécifique qui nécessite peu d'entretien, la communication sur les parcs et jardins afin de valoriser les 70 hectares d'espaces verts. Des composteurs publics seront installés dans différents quartiers.

Il est à souligner qu'avec la construction du bassin de stockage des eaux réalisé place de France par la communauté d'agglomération du Boulonnais et parallèlement la révision du profil de baignade, le classement de la plage en qualité de baignade devrait être bon pour la deuxième année consécutive.

Depuis novembre 2019, 100 % de l'éclairage public, la mise en lumière et la signalisation tricolore sont en énergie verte. En complément, la Ville poursuit son plan de remplacement des lanternes par de nouveaux ensembles à leds améliorant le rendu lumineux et divisant la consommation par deux. En 2021, seront finalisés le remplacement des mats d'éclairage public sur la place de la Résistance, et dans les rues de Rosny et Amboise Paré, boulevard Voltaire, Denis Papin et sur une partie de la rue Tour d'Ordre. L'étude sur le raccordement des deux réseaux de chaleur sera finalisée en 2021 pour garantir une mixité énergétique au-delà des 50%.

La mobilité durable

Les interventions sur la mobilité durable en 2021 seront axées sur le développement de la place du vélo dans la ville. Le plan « mode doux » repose essentiellement sur deux types de réalisations : d'une part, les espaces de circulation cycliste, d'autre part, les parkings vélos et la mise à disposition de vélos.

Se finalise fin 2020, la piste cyclable de Montesquieu et elle sera opérationnelle début 2021. Une piste cyclable sera créée boulevard Jean Jaurès début 2021. Et seront à l'étude pour 2021, le viaduc Jean-Jacques Rousseau, l'avenue Charles de Gaulle, le quai et le boulevard Gambetta. En s'appuyant sur une étude réalisée par le Département sur la desserte des collèges, la ville va renforcer la signalétique vélo par la mise en place de différents logos, pictogrammes, sas vélos aux carrefours à feux, contre-sens dans les rues piétonnes.

L'opération CYCLECO portée par l'association Rivages Propres qui met en location des vélos électriques et vélos classiques et qui a développé un atelier de réparation de vélos sera poursuivie. Pour permettre cette opération, la ville met à disposition de l'association, le local à l'entrée du pont Marguet. Au-delà des aménagements des itinéraires cyclables, et en lien avec la communauté d'agglomération du Boulonnais, un plan de stationnement pour vélos va être déployé. L'objectif est de proposer des stationnements pratiques sécurisants et accessibles. Près de 70 appuis vélos seront installés ainsi que 13 box consignes. Leur lieu d'implantation répondra à deux critères : être à

la vue d'une liaison cyclable prévue dans le Schéma Directeur Cyclable et desservir un pôle générateur (c'est-à-dire un bâtiment ou un espace public qui par sa destination génère une attraction de visiteurs ou d'usagers régulière ou périodique dans le temps).

Les autres mesures en faveur du développement durable

Sur le trottoir couvert sur le pont de l'Entente Cordiale est prévue la pose d'une toile photovoltaïque. L'objectif est de contribuer à la réduction des émissions de CO2, à la réduction des rejets polluants et à la préservation des ressources naturelles.

La municipalité a d'ores et déjà fait le choix d'interdire l'usage des pesticides dans les espaces verts, en enclenchant des modes de désherbage plus propres : désherbage mécanique, ensemencement des pieds d'arbre, désherbage thermique et fauche tardive.

L'incitation au tri des déchets sera poursuivie. Il est constaté que lorsque le tri s'améliore, les tonnes d'ordures ménagères résiduelles baissent.

La plage de Boulogne-sur-Mer est la première de la région à s'engager contre le plastique. La commune a signé la charte "plage sans plastique".

Sera poursuivie, la communication sur la possibilité de se doter d'un composteur à prix réduit puisque la communauté d'agglomération les met en vente dans les communes à prix réduit. Le compostage individuel permet une réduction des déchets verts et des ordures ménagères de 30kg/hab.

La voirie

Le programme de rénovation de voirie sera poursuivi en 2021 suivant un calendrier défini en fonction de l'état des chaussées mais également en lien avec les différents concessionnaires qui ont également des programmes d'intervention au vu de l'état sanitaire de leurs installations. Sont d'ores et déjà identifiées, la rue de la Providence, la rue du Cloître, la rue Cazin et la rue Eugène Livois.

L'accessibilité

Poursuivant l'objectif fixé de faciliter le quotidien des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, les aménagements des espaces publics réalisés prennent en compte cette problématique par la sécurisation des traversées de rue (renforcement de l'éclairage, surbaissement des trottoirs, passages piétons plus protégés par des avancées, mobilier urbain adapté).

Les travaux visant à adapter l'environnement urbain aux différents usagers s'inscrivent dans la volonté municipale de faire de Boulogne-sur-Mer une ville amie des aînés en lien avec le référentiel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les interventions sur le patrimoine bâti

L'accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité aux équipements publics se poursuit et ce au travers de la mise en œuvre de l'agenda d'Accessibilité Programmée qui reprend et phase les travaux nécessaires sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Dans ce cadre, les travaux sur le groupe scolaire Jean Macé ont été réalisés en 2020 et ceux du groupe La Fontaine en 2021 suivant les financements obtenus.

Le théâtre Monsigny fait également l'objet d'importants travaux de mise en accessibilité. Après la réalisation de la rampe sur le parvis extérieur, c'est au sein même du théâtre que les travaux d'accessibilité se poursuivront avec la pose d'un ascenseur desservant les différents niveaux.

La modernisation des structures (Les groupes scolaires, la petite enfance, la sauvegarde du patrimoine, les équipements sportifs)

Poursuivant l'objectif d'amélioration du service public et de la qualité du service rendu à l'usager, la municipalité entend poursuivre sa politique de modernisation de ses structures.

L'entretien, la mise en sécurité des bâtiments scolaires et de la Petite Enfance

Afin de répondre aux demandes des conseils d'école, lieu d'échange entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves, les aménagements et amélioration des groupes scolaires seront poursuivis. Outre les travaux dits de petit entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, des aménagements visant à améliorer la sécurité aux abords des groupes scolaires, de l'étanchéité, des travaux d'isolation, la rénovation de classes, des carrés potagers seront engagés.

Comme chaque année, la Municipalité mettra à profit les deux mois d'été pendant lesquels les écoles font relâche pour multiplier les interventions dans les différents groupes scolaires afin d'offrir une rentrée scolaire dans les conditions optimales pour les élèves.

Sont d'ores et déjà programmés les sanitaires des écoles Daudet, Deseille et Curie.

En outre, démarreront courant 2021 des travaux d'ampleur sur le groupe scolaire Deseille/Joliot Curie avec des travaux de reprise des sols intérieurs, de peinture (intérieur et extérieur), d'isolation de remplacement des menuiseries, l'aménagement des

cours pour permettre une activité sportive améliorée avec un réaménagement et la mise en place d'équipements, mais aussi une sécurisation repensée avec des espaces aménagés pour créer un potager avec les enfants. Ces aménagements vont permettre un travail sur la santé, le sport et le bien manger.

Ces travaux au global sont estimés à 700 000 euros

L'opération d'envergure dans les structures Petite Enfance portera sur la réhabilitation de la crèche du Chemin Vert. Ces travaux d'un montant de 550 000 euros sont financés dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville. Cette réhabilitation contribue à plusieurs objectifs tenant à l'amélioration de l'accueil des enfants et des familles et des conditions de travail des agents.

Ces travaux consistent notamment en des travaux d'isolation et de bardage de la façade, d'isolation et d'étanchéité de la toiture, le remplacement de menuiseries, de réfection des sols, de travaux de peinture, d'aménagement des salles de bains et sanitaires, des espaces de motricité.

Des travaux à hauteur de 50 000 euros seront réalisés à la Maison de Célestine : amélioration de l'isolation, menuiseries et sécurisation.

La sauvegarde du patrimoine

Dans un objectif de réduire les déperditions énergétiques et d'améliorer les conditions de travail des agents, différents travaux de certains bâtiments seront poursuivis tels que la couverture de la ferme pédagogique au Domaine des Enfants du Boulonnais, la mise aux normes des courants faibles de l'Hôtel de Ville, l'étanchéité et le remplacement de menuiseries extérieures sur la salle Louis Blanc.

Les travaux de la cathédrale se poursuivront dans les prochaines années avec la rénovation du dôme et des fresques. Cette dernière phase consiste en une intervention d'ensemble sur le dôme, comportant le renforcement de la structure, la rénovation de la couverture, le remplacement des vitraux et la réfection de la sculpture décorative et monumentale ainsi que sur les peintures murales des six chapelles. Le montant de cette dernière phase s'élève à 6 400 000 euros hors taxes. Cette opération sera financée par la DRAC, le Département et la Région. Les délais de réalisation seront adaptés suivant les subventions obtenues.

Dans le cadre de la reconquête du cœur de ville, le théâtre Monsigny sera requalifié. Le projet poursuit plusieurs objectifs :

- simplifier les systèmes de circulation à l'intérieur du théâtre pour retrouver la simplicité des volumes d'origine aux différents niveaux. Ce qui est rendu possible par la création de coursives et d'escaliers extérieurs
- donner plus d'ampleur et d'usage aux espaces intermédiaires que sont le foyer et la salle de répétitions qui entraîneront la reprise de la façade principale. Les espaces ainsi « augmentés » seront directement accessibles depuis la rue, y compris en dehors des heures de spectacles.

La restauration des remparts, par le biais d'un chantier d'insertion confié à l'association Rivages Propres sera reconduite en 2021.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent dans la volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine et se poursuivront dans les prochaines années.

Les équipements sportifs

Outre l'entretien au quotidien des équipements sportifs, l'accent sera mis en 2021 sur la participation en lien avec le club à la construction d'un club-house au centre sportif de la Waroquerie.

De même, la municipalité souhaite accompagner le club de tennis dans le cadre de l'amélioration et l'extension du complexe de tennis sis à la Waroquerie. Le club de tennis est actuellement en recherche de financements auprès de la Région notamment. En 2021, sera construit un préau pour améliorer les conditions de la pratique de la pétanque sur Montplaisir.

En 2021, une étude de requalification du local club de danse sur Herriot sera engagée.

Le logement

Afin de renforcer l'accompagnement social des personnes à la recherche d'un logement et de rendre plus efficiente cette démarche en recourant à un gestionnaire unique des logements, la ville a confié au CCAS la gestion du parc locatif de la ville. La commune reste propriétaire des logements et continue à assumer les travaux d'entretien nécessaires, notamment la rénovation des logements par la poursuite en 2021 de l'opération « un toit un emploi » par le biais d'un chantier d'insertion financé en partie par le conseil Départemental.

Dans ce cadre, se poursuivront les ravalements de façades sur des logements de la cité du Viel Atre et sur les logements de la cité Ansart du Fiesnet.

De même seront réhabilités plusieurs logements sur Grimm Andersen, sur le Vieil Atre et la Cité Ansart du Fiesnet.

Dans le cadre du plan de relance de la municipalité pour redynamiser le centre-ville, l'opération de création d'une douzaine d'appartements rue Victor Hugo seront finalisés et gérés par le CCAS.

MOBICAP ayant obtenu son permis de construire, indique démarrer l'opération de construction de logements équipés et adaptés, dotés du confort et des technologies domotiques pour permettre aux personnes en situation de handicap et seniors de vivre en parfaite autonomie dans une résidence sécurisée. Cette résidence sera implantée boulevard Beaucerf.

La ville de Boulogne-sur-Mer, la Communauté d'agglomération du Boulonnais et Action Logement ont défini les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville afin d'y développer une offre locative d'habitat et de commerce rénovée. Son objectif est d'accroître l'attractivité du centre dans le cadre du projet de transformation porté par la collectivité tout en accompagnant les entreprises et les salariés pour favoriser l'emploi.

La ville de Boulogne-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais s'engagent à définir la liste des immeubles entiers sous maîtrise foncière et qui sont susceptibles de faire l'objet de financement d'Action Logement. Action Logement s'engage, pour les immeubles qui répondent aux objectifs du programme, à instruire les demandes de financement présentées par les opérateurs sociaux ou privés qui se porteront investisseurs de ces opérations en accord avec la Ville, afin de faciliter la réalisation de ces opérations. Dans ce cadre, les 8 logements situés au-dessus de BIOCOOP sont en cours de réhabilitation et seront finalisés courant 2021. Courant 2021, démarrera la réhabilitation des 20 logements de la résidence Meurice rue Faidherbe.

En 2018, en lien avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Ville a engagé une réflexion sur le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Boulogne-sur-Mer. L'objectif étant, en lien avec des partenaires identifiés (ANAH, Région, Action logement...) via un dispositif incitatif d'octroyer des aides financières aux propriétaires bailleurs et occupants afin qu'ils rénovent et réhabilitent leurs logements tant pour l'intérieur (travaux améliorant la performance énergétique...) que l'extérieur (ravalement des façades...).

La finalité vise à renforcer l'attractivité du centre-ville de Boulogne-sur-Mer notamment sur la dynamique résidentielle et la lutte contre la vacance des logements. De surcroît, l'OPAH RU permettra d'attirer de nouveaux habitants et des investisseurs et de contribuer au développement économique.

La signature de la convention et le lancement du suivi-animation sont prévus au 1^{er} trimestre 2021.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées tant en matière d'entretien et de modernisation de l'ensemble de son patrimoine bâti, de ses espaces publics, qu'en matière d'opérations structurantes visant à renforcer le développement et l'attractivité de la cité, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

Les opérations de développement de la ville

Les chantiers de la rénovation urbaine

Suite à la rénovation urbaine du secteur de Transition, un protocole de préfiguration a été signé sur les secteurs de Triennal et Aiglou. L'étude urbaine complémentaire sollicitée par l'ANRU a été finalisée et a permis d'aboutir au programme d'aménagement global sur le quartier et de préparer le dossier de demande de financement auprès de l'ANRU. Ce dernier a été déposé et examiné en Réunion Technique et Partenariale (RTP) par l'ANRU et ses partenaires.

La convention sur le quartier de Triennal est en suspens. La municipalité est en attente de la validation du projet par l'ANRU, tant sur le nombre de logements réhabilités et le nombre de logements sociaux à reconstruire sur le quartier.

Dans l'attente du retour de l'ANRU, des opérations sont engagées par le bailleur social :

- La transformation de la tour Méhul en Tour Emploi, 80 personnes vont venir travailler dans ce bâtiment pour offrir à tous les Boulonnais l'ensemble des services dédiés à l'emploi.
- La réhabilitation de la barre David et du bâtiment Cherubini.
Ces deux opérations seront livrées 1^{er} semestre 2021
- La réhabilitation de 32 logements sur le quartier de l'Aiglou avec livraison 2^{ème} semestre 2021

Le grand Nausicaa et ses abords

L'extension de Nausicaa qui a été livrée en mai 2018 relevant de la compétence de la communauté d'agglomération a été accompagnée par la ville par la requalification du boulevard Sainte Beuve, du quai Gambetta, l'extension des jardins de Nausicaa, la réalisation de la promenade haute, la création d'un parking de 80 places de stationnement, l'implantation de sanitaires et la livraison de 4 cellules commerciales pour l'accueil des friteries.

En 2021, c'est la jonction entre la jetée et le parvis de l'Amphitrite et l'implantation d'un bar de plage qui seront réalisées.

Le secteur République Eperon

Sur le site République Eperon, l'opération d'aménagement consiste en une opération de reconquête urbaine de friches situées au cœur du territoire urbain et participe au renouveau économique et touristique du Boulonnais. La phase opérationnelle de construction s'engage après une phase préalable de recherches d'investisseurs et de démarches administratives.

La régénération de l'ilot Valoutil, et de la place le Sénéchal :

Valoutil 2 : L'ilot Valoutil s'est achevé sur la rue Duchenne, entre les rues de Nemours et du Moulin à Vapeur, avec la SPL ATB comme aménageur et M. Philippe Watez, promoteur et investisseur, qui y réalise des bureaux, une poissonnerie et un atelier de mareyage.

La place de la République accueille déjà la récente résidence hôtelière « Holiday Suites », à proximité directe du Casino.

Sont à l'étude la création d'une résidence seniors, d'une deuxième résidence hôtelière et d'un immeuble de logements.

Sur l'Eperon, sera créé un palais des congrès par la communauté d'agglomération du Boulonnais et la gare maritime fera l'objet d'une réhabilitation.

Prévithal a confirmé son souhait de création d'un centre de thalassothérapie sur l'Eperon.

Le nouveau cinéma et ses 14 salles : un ensemble de 14 salles, d'une superficie de 7 300 m² dont 5 800 accessibles au public et d'une contenance de 2 700 personnes s'implantera sur les terrains de la partie démolie du Viaduc Jean Jaurès. Les travaux commenceront en 2021, pour une durée de 12 à 14 mois. Cette opération est portée par la Société MEGARAMA.

Un parking d'intérêt communautaire de 250 places

Cet espace accueillera également, au-dessus du parking du cinéma, une plateforme multimodale réalisée par la CAB (covoiturage, vélos, 250 places de stationnement).

Le pôle gare

L'ancien site GDF/Suez situé à l'angle des boulevards Daunou et Auguste Comte est actuellement porté par l'EPF lequel établissement a réalisé la démolition du site et les travaux de dépollution du site sont en cours d'achèvement. Cette réserve foncière verra à terme le développement d'un programme immobilier. Afin de finaliser le programme immobilier et le montage de l'opération, il sera sollicité auprès de l'EPF, un prolongement de la convention de portage.

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou dans l'animation, une attention forte est portée aux habitants. Les enjeux sont liés au service de proximité, et la Municipalité s'attache à développer une offre adaptée aux besoins et aux demandes des administrés.

Ces propositions et manifestations participent au rayonnement et à l'attractivité de notre cité. Le patrimoine et sa valorisation, l'accueil de grandes compétitions sportives ou encore les animations estivales sont autant d'éléments qui visent à développer une image positive et dynamique de la ville.

Les services culturels œuvrent au quotidien pour un meilleur service aux habitants et toujours dans un souci de l'intérêt général. L'année 2021 verra se poursuivre les projets et actions devenus incontournables dans chacun de ces services. Par ailleurs, de nouvelles orientations seront déclinées sur les 5 années à venir.

En parallèle, trois priorités sont posées pour l'année à venir :

- **La valorisation du patrimoine :**
 - En lien avec les grands travaux de restauration : Basilique Notre-Dame, Théâtre Monsigny et Tour Andrieu
 - Au travers du spectacle vivant avec une programmation dans les lieux patrimoniaux de la ville
 - En écho avec le Label « Ville d'art et d'histoire » par la restructuration du service et la mise en place d'actions innovantes
 - En lien avec le Projet Scientifique et Culturel du musée au travers de la valorisation du château, de la crypte et des collections
 - Poursuite des actions de valorisation du patrimoine architectural, archéologique et historique
- **La culture pour tous**
 - Poursuite des collaborations interservices (petite Enfance, Centres sociaux et établissements culturels)
 - Au travers de la redéfinition des projets d'établissements des services culturels souhaités par le Ministère de la Culture
 - Valorisation de la pratique amateur théâtrale et plastique
 - Définition et affirmation de la politique autour du spectacle vivant (ouverture vers les publics, identités des lieux)
- **Culture et écologie**
 - Mutualisation / conception de projets et d'ouvertures vers des thématiques liées à l'environnement et au cadre de vie
 - Création de tiers –lieux

Ces 3 axes, associés aux actions quotidiennes et relevant des missions structurelles de chaque service, favoriseront l'affirmation de la culture à Boulogne-sur-Mer pour une meilleure lisibilité, une valorisation accrue et une identification qualitative rayonnant au sein et au-delà de la cité.

Le service Animation poursuivra les actions telles les jours de Fête. Il s'attachera également à développer de nouvelles propositions artistiques afin d'innover et d'attirer toujours plus de public.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19, de la période de confinement de presque 3 mois et d'un déconfinement progressif avec beaucoup de contraintes pour l'organisation de manifestations en extérieur. Ceci s'est répercuté notamment sur les animations estivales avec des annulations ou des réadaptations. La programmation 2021 sera aussi dépendante de l'évolution de la crise sanitaire et des contraintes qui en découleront.

L'ANIMATION DE LA VILLE

La municipalité travaille au renforcement de l'attractivité de la ville par le développement d'animations de qualité tout au long de l'année afin de répondre aux souhaits de la population boulonnaise et touristique.

Dans le but de toucher le maximum de personnes, les animations et événements organisés sont variés et s'adressent à tous les publics (enfants, adultes, populaire...).

Sous réserve de pouvoir à nouveau mettre en place les animations récurrentes (selon la recrudescence de la Covid-19, re-confinement...), seront reconduites telles la Journée Nationale du Commerce de Proximité, les animations de Noël, le lancement des illuminations, le défilé de la Saint-Nicolas, le bal costumé, la fête de la musique, le 14 juillet, à l'asso des berges, les animations dans la ville.

Les Fêtes de la Mer 2021

Un des temps forts de 2021 sera l'organisation de la 10^{ème} édition de la Côte d'Opale Fête La Mer, poursuivant le mouvement initié dès 2003.

Cette grande fête maritime met à l'honneur tout le savoir-faire de la côte d'Opale. Ce temps fort confirme Boulogne comme 1er port de pêche français et 1er centre européen de transformation de produits de la mer. Ce 10^{ème} anniversaire sera l'occasion de revisiter cet événement et de proposer de nouvelles animations au public, tout en conservant ce qui a fait le succès de ces journées (bateaux, chants, gastronomie...)

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

L'année 2020 fut chaotique avec le COVID-19 et la fermeture des établissements au public a demandé à chacun d'imaginer de nouvelles formes de collaboration, de nouveaux moyens pour amener la culture au plus près des habitants. Les forces et les faiblesses de nos méthodes de travail sont apparues. Chaque service a été dans l'obligation de réenvisager ses propositions, de passer au mode numérique et d'inventer de nouveaux outils de médiation. Le souci premier : garder le lien avec les habitants et accompagner les boulonnais dans cette épreuve difficile.

Sont nées alors de nouvelles actions visibles essentiellement sur le Facebook de la ville : le Boulogne Culture Bag (conçu par tous les services culturels, gratuit et distribué à plus de 400 exemplaires) ; « Une œuvre chez vous », une vidéo hebdomadaire présentant une œuvre du musée, Vi(II)es antérieures, 7 vidéos sur les sites archéologiques de Boulogne ; des Photos Mystère avec les archives Municipales, des ateliers en ligne avec l'EMA et des ressources numériques gratuites pour tous par Le Quadrant... Quant au spectacle vivant, il a proposé des rendez-vous lecture avec les Fables de la Fontaine...

Si une leçon était à tirer de cet épisode - dont nous ne connaissons pas encore la fin - c'est l'importance de notre capacité à nous renouveler et la nécessité d'être toujours plus réactifs et proches de nos usagers...et donc l'exigence d'une inventivité et d'une remise en question constante.

Par ailleurs, l'année 2020 a vu le début d'un grand chantier de restauration, celui du dôme de la cathédrale, la finalisation de la restauration de la Tour Andrieu effondrée durant l'hiver 2019 et la mise en accessibilité du Théâtre Monsigny, prélude à une restructuration plus importante programmée en 2021.

1- La proximité avec les habitants

La proximité avec les habitants est un enjeu crucial dans une ville où une grande partie de la population est en situation de fragilité sociale et/ou économique, et peu familière des pratiques culturelles et sportives. La Municipalité est attentive à ancrer ses actions dans la vie quotidienne du public, dans et hors les murs.

Cette proximité se traduit par des temps d'ouverture au public, des actions au sein et avec des associations ou encore des moments festifs ouverts à tous.

La fréquentation des lieux culturels est significative et le public est présent aux rendez-vous. Bien que tronqués à cause du confinement, les chiffres montrent une réappropriation des lieux par le public très rapidement (dans la limite des jauges acceptées dans le cadre du protocole sanitaire). La fidélisation du public et son élargissement restent une préoccupation majeure pour les services culturels.

- Prolongement du projet « **Ambassadeurs du patrimoine** » proposé par le PRE, en collaboration avec les services archéologie, VAH et les Archives dès l'automne 2020. Cette action est la première étape d'un partenariat avec le PRE qui devrait se poursuivre en 2021, avec l'émergence de nouvelles propositions transversales.
- « **Les clés du château** » : projet transversal avec le Musée, dans le cadre du dispositif Éducation artistique et Culturelle de la DRAC (financement attendu à hauteur de 80%). Ce projet de collecte mémorielle, participatif, est complémentaire de l'étude historique et archéologique menée sur le site par le service. Le projet EAC lui offre une approche sensible et personnelle.
- **Journées Européennes de l'Archéologie**, en juin.

L'Ecole-Musée

- Accueillir les différents publics en élargissant la gamme des activités proposées. Le thème retenu est celui de l'écologie avec la mise en place d'un partenariat avec le pôle Ecologie urbaine et esthétique de la ville (ateliers autour du recyclage et de sensibilisation à la nature). Ce projet est en lien direct avec la mise en place de l'exposition temporaire « Plus ou moins bêtes : les animaux et l'éducation.

- Participer aux Journées Européennes du Patrimoine, le thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! » est en lien direct avec les enjeux de l'Ecole-Musée. A ce titre, l'Ecole-Musée accentuera son rayonnement régional en collaborant avec les Archives Départementales du Pas-de-Calais à travers la reconstitution d'une salle de classe de la III^e République.

- Lancement d'une campagne de collecte de mémoires auprès des boulonnais sur le thème de la fabrication de la plume métallique à Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de la mise en place d'une exposition sur ce thème en 2021.

Musée - crypte

Rendez-vous au musée

Le format intimiste des *rendez-vous au musée* permet une pratique culturelle compatible avec le contexte sanitaire. Dès la rentrée 2020-2021 une nouvelle programmation sera proposée.

Musée et numérique – plus d'accès aux collections

Le développement de contenus numériques s'inscrit dans la dynamique de démocratisation des contenus culturels et facilite l'accès aux collections non présentées. En 2021 sont prévus les projets suivants

- Finalisation d'un visio-guide des collections (bilingue fr / angl)
- Développement d'un portail de consultation « trésors des réserves » accessible dans les salles

Salon des découvertes

Ouverture d'un espace de médiation au cœur des collections.

CRYPTTE

Il est proposé de maintenir et de développer en 2021 :

- une programmation de visites guidées pour individuels, selon un rythme plus soutenu en fonction de la situation sanitaire. Ces visites devront faire une part plus large aux sujets thématiques.
- Un cycle de visites croisées Cryptte / Château-musée
- Des visites et ateliers pédagogiques encadrés par les médiateurs du Musée.
- Un partenariat plus étroit avec le Conservatoire du Boulonnais pour des temps d'animation musicale
- le cycle des concerts de l'été
- le guide de visite par salle d'exposition et au moins bilingue, en cours d'élaboration.

Le Quadrant – réseau des bibliothèques

L'extension des horaires est une étape, ce projet sera poursuivi avec la modification des horaires d'été, et l'ouverture le dimanche, engagement de la nouvelle équipe municipale. Le calendrier sera à définir en concertation avec la direction des Affaires culturelles et le nouvel adjoint à la culture, en lien étroit avec la définition du projet de service et avec la collaboration du service des Ressources humaines.

La définition et la formalisation du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social

C'est un enjeu majeur des prochains mois. Au stade d'évolution auquel le Quadrant est arrivé, il est nécessaire de faire un bilan et surtout de faire des propositions pour l'avenir.

L'approche devra peut-être être réévaluée à la lueur du nouveau contexte subi par la société. La crise sanitaire impacte profondément sur les conditions de l'offre culturelle du point de vue des institutions et des différents acteurs, et sur les pratiques culturelles du point de vue du public. Il faudra certainement tenir compte de ces nouveaux éléments d'appréciation. Ce travail sera aussi à mener en concertation avec la DRAC, pour répondre aux attentes de l'Etat de pouvoir disposer des perspectives d'actions au sein des établissements auquel il est lié, pour mieux évaluer leurs actions et soutenir leurs projets.

Courant 2021 aura lieu l'évaluation de la convention 2019 – 2021 qui lie l'Etat et la collectivité de Boulogne pour la mise à disposition du poste de conservateur d'Etat.

Service Ville d'art et d'histoire

- Participation à des actions de portée nationale, régionale ou locale en tant qu'organisateur ou partenaire et dans une démarche partenariale et transversale.
- Journées des Sites fortifiés : poursuite de l'engagement de la ville dans l'activité de l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés avec le versement de la cotisation annuelle (2165 €) et la participation à l'événement annuel.
- Printemps de l'Art Déco : participation à cette manifestation régionale avec circuit en ville et mise en valeur du patrimoine Art déco
- Rendez-vous aux Jardins : Manifestation nationale, programme à élaborer avec le service des parcs et jardins notamment.
- Journées Européennes du Patrimoine : le service se place comme un coordonnateur des initiatives prises sur la ville. Au programme : ouverture de sites habituellement fermés, animations sur le thème national communiqué en début d'année et relais des acteurs culturels qui programment des animations particulières lors des deux jours.
- Journées Nationales de l'Architecture : nouvelle édition où les projets d'architectes œuvrant sur le patrimoine de la ville pourraient être mis en avant dans la Microfolie du Carré Sam.
- Développement d'un axe autour du patrimoine immatériel (patois, traditions, gastronomie...) avec la mise en place de visites insolites et mise en valeur lors des fêtes de la Mer.

Spectacle vivant :

La mise en place d'une résidence avec l'ensemble Alia Mens : Un partenariat culturel et social.

Pour la première fois, la mise en place d'une résidence artistique sur une durée de trois ans permettra véritablement de tisser des liens avec la population boulognaise. Ce travail de résidence s'exercera non seulement dans les lieux dédiés à la culture mais aussi se développera dans des lieux non-dédiés tels que l'hôpital, le CCAS, les écoles, les églises, etc... Aller à la rencontre, partager, échanger, étonner pour se redécouvrir ensemble.

L'Ema – Ecole municipale d'arts

L'Ema se donne pour objectif d'augmenter le nombre d'élèves inscrits, de renforcer l'antenne du Chemin Vert et de développer des actions dans les quartiers.
Le système d'inscription se réorganise déjà avec l'utilisation du logiciel Concerto. Après une maîtrise totale de celui-ci par les secrétaires de l'Ema, l'inscription des élèves sera facilitée.

2- La culture tout au long de la vie

Archives municipales

En 2021, dans le cadre de l'exposition annuelle et relative au Second Empire, un programme de médiation à destination des différents publics - adultes, jeunes et personnes en situation de handicap – sera élaboré afin de diversifier l'offre culturelle du service et ce toujours dans un souci de démocratisation culturelle. Ces actions de médiation seront mises en place dans le cadre du développement de la médiation.

Service Archéologie

Chaque année, le service ouvre largement ses portes aux étudiants des universités de la Région, dans le cadre de leurs parcours de formation et aux jeunes collégiens et lycéens qui souhaitent découvrir les différentes facettes des métiers de la culture et/ou de l'Archéologie.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'accueil des stagiaires devrait reprendre son cours habituel, sous réserve d'une reprise normale des établissements scolaires et universitaires. L'accueil du séminaire « muséologie de l'archéologie » est également soumis à la reprise en présentiel des Universités.

L'Ecole-Musée

Accentuation de l'accueil des différents publics par la mise en place d'ateliers récréatifs ouverts à tous, les deux thèmes seront l'écologie et la plume métallique.

Musée – Crypte

L'action éducative du musée se compose d'une offre pédagogique variée et adaptée aux différents niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. Par ailleurs, projets de classe ou d'établissement sont développés sur mesure, en collaboration avec le corps enseignant.

Le Quadrant – réseau des bibliothèques

Depuis septembre 2020, une deuxième édition du Comité des Jeunes Acquéreurs a été lancée à la Médiathèque du Sandettie. La Médiathèque du Sandettie et la Bibludothèque Damrémont seront impliquées dans le dispositif "Micro-folie" qui est relancé et va être prochainement déployé au Carré Sam.

La Bibludothèque Damrémont va être associée aux prochaines réunions concernant le projet de nouveau centre social.

Poursuite de la collaboration avec l'Education Nationale pour l'accueil de classes.

Le partenariat avec le PRE et le dispositif des Cités Educatives sera poursuivi sur les trois sites Médiathèque du Sandettie, bibludothèque Damrémont et les Annonciades, permettant ainsi de coordonner les actions en faveur des jeunes avec l'ensemble des acteurs.

Service Ville d'art et d'histoire

- Continuité des ateliers du patrimoine auprès des scolaires avec un fort engagement pour des projets personnalisés et réalisation de mallettes pédagogiques.
- Participation à la formation aux côtés de l'Education Nationale ou des acteurs du monde socio-éducatif.
- Reconduite de la Journée Patrimoine Jeunes élargie à la participation de toutes les écoles.
- Prolongement de l'appel à projet d'action culturelle qui accompagne le chantier de restauration du dôme et des fresques de la basilique : résidence d'artiste avec une exposition à la clef par Lionel Pralus.

Spectacle vivant

La programmation culturelle s'attache à proposer des spectacles et des actions artistiques pour tous les âges à partir de 2 ans. Du conte pour enfants au concert classique, de la musique actuelle à la représentation théâtrale en passant par la danse contemporaine et l'opérette cette programmation intergénérationnelle se veut variée, divertissante, instructive et qualitative. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre, découvrir et s'étonner, notre programmation a le souci d'accueillir des artistes qui privilégieront le sens et la transmission.

La programmation Jeune Public est non seulement proposée aux enfants des différentes structures sociales de la ville (familles du PRE, centre social Le Nautilus, centre social Ferme Beaurepaire, enfants des centres d'accueil jeunesse du quartier du Chemin Vert) mais aussi en tout public. Elle est avant tout une programmation ouverte aux familles.

Idem pour les Goûter-Concerts programmés au Carré SAM qui offrent aux parents et leurs enfants des rendez-vous musicaux exigeants et une manière originale de découvrir la musique actuelle.

Au théâtre, proposer de grands textes classiques par le biais de mises en scènes novatrices (ex : Macbeth de Shakespeare – Ensemble Estrarre ou L'homme qui rit de Victor Hugo par la Cie Chaos Vaincu) permet de toucher un large public jeune ou

confirmé. Les actions de sensibilisations en milieu scolaire permettent aux jeunes de rencontrer à travers des textes étudiés en classe les artistes et leurs univers.

A contrario des Scènes Nationales ou autres Centres Dramatiques Contemporains, la programmation ne privilégie pas UN public particulier, initié et éclairé, mais travaille à fédérer le plus large des publics afin que vive partout et en tous le Spectacle Vivant.

L'Ema – Ecole municipale d'arts

Par nature, l'Ecole municipale d'art s'adresse à tous les publics à partir de 5 ans.

Au travers des ateliers et des manifestations parallèles, les élèves petits et grands sont invités à découvrir de nouvelles formes artistiques et à échanger avec des artistes.

Poursuite des ateliers des petites vacances

Des manifestations parallèles aux expositions

Des partenaires issus de différents domaines professionnels

(Education Nationale, Classe-relais du Collège Langevin, collège Angellier), du médico-social (Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, SAJ d'Etaples).

3- Le rayonnement de la ville

Archives municipales

En 2021, les Archives municipales souhaitent présenter une exposition relative à la vie à Boulogne sous le Second Empire et évoquer par la même occasion la guerre de 1870. Celle-ci, prévue pour 2020, avait dû être reportée d'une année, à la fois parce que le temps de recherche a été amputé par le confinement, et parce que les institutions potentiellement prêteuses étaient indisponibles.

Les Archives municipales souhaitent également participer aux Fêtes de la mer, en proposant un jeu géant inspiré du *Cluedo* adapté à la thématique maritime.

Parallèlement, le service s'attachera à poursuivre sa tâche de préservation du patrimoine boulonnais, en veillant à sa bonne conservation (conditionnement – restauration et reliure) et en continuant sa mission de classement des fonds avec production d'instruments de recherche règlementaires. L'année 2021 verra la poursuite du traitement des fonds municipaux ainsi que du fonds de la chambre de commerce et d'industrie.

Par ailleurs, les Archives municipales devraient accroître leur visibilité numérique : accès à des expositions virtuelles, des documents phares de l'Histoire boulonnaise ainsi qu'aux instruments de recherche du service.

Service archéologie

Tout comme la conservation préventive des mobiliers archéologiques, les actions de recherche menées par le service contribuent au rayonnement de la Ville en approfondissant les connaissances sur le territoire et par la diffusion des résultats de la recherche. Le service participe également à la promotion du patrimoine local, en particulier à travers des publications grand-public et des expositions.

- **Un nouveau projet d'établissement (PSE) : connaître et faire connaître le patrimoine archéologique de la Ville pour mettre la valorisation au cœur des actions du service.**

L'action du service archéologie est structurée par son projet scientifique, qui détermine les stratégies et orientations. Après une année de bilan, en 2019, la rédaction du nouveau PSE devrait être achevée au cours de l'année 2021.

- **Nouvelle programmation scientifique, en lien avec les stratégies et objectifs du projet scientifique d'établissement (PSE).**

Un programme de recherches centré sur le château comtal, en lien avec le plan de gestion du patrimoine mais aussi et surtout, en synergie avec le projet « Les clefs du château » sera mis en place en 2021, pour 6 ans. Ce projet de recherche s'intègre dans les travaux du projet collectif de recherche « Places Fortes des Hauts de France » sous la Direction de Thomas Byhet (Service Régional de l'Archéologie).

- **Perspectives « chantier des collections » en 2021 :**

Outre les missions récurrentes d'accueil de chercheurs et de suivi des conditions de conservation des réserves, l'année 2021 devrait permettre l'aboutissement du projet de création d'une **ostéothèque**, dans le respect du code de déontologie pour la conservation des vestiges anthropologiques.

L'aménagement du **dépôt lapidaire** dans le garage de la Villa Huguet sera également achevé en 2021.

L'Ecole-Musée

- Programmation culturelle qualitative : Préparation des Journées Européennes du Patrimoine autour du thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ». Accès aux collections permanentes sur l'Histoire de l'école, à l'exposition temporaire « Plus ou moins bêtes : les animaux et l'éducation ».

- Diffusion du patrimoine : Poursuite de la mise en réseau avec le MUNAE (Musée National de l'Education) à Rouen, par le biais de l'association « Les amis du Musée National de l'Education » présidée par M. Mieussens.

- Poursuite de la participation au Master Didactique des langues et Ingénierie de la formation - Parcours Français Langue étrangère et Anglais. Accord reçu en juin 2020 par l'ULCO.
- Participation au Marché de Noël 2020
- Mise en place d'une exposition temporaire « Boulogne-sur-Mer : Berceau continental de la fabrication des plumes métalliques » suite au don de Monsieur Dominique Dupilet.
- Poursuite de l'inventaire des collections de l'Ecole-Musée, notamment le mobilier et le matériel didactique.
- Participation à une journée d'études « La Côte d'Opale et les îles britanniques (XVIIIe-XXIe siècles). Transferts culturels » avec Jean-Philippe PRIOTTI et Emilie PERRICHON. Mon sujet : « Boulogne-sur-Mer, 1er site continental de la fabrication des plumes métalliques : des fées anglaises penchées sur le berceau de la plume française ».

Musée-crypte

Avec le soutien de l'association des Conservateurs des musées des Hauts-de-France, poursuite de la campagne de numérisation des collections notamment sur les collections de céramiques (faïence, porcelaine...).
Le projet les clefs du Château (nouveau parcours de visite salle comtale, centre de l'histoire du château, implication des publics) se poursuivra sur 2021.

Le Quadrant

Pour 2021, les grandes lignes de la programmation, qui subira inévitablement les contraintes et les adaptations nécessaires au contexte sanitaire :

- Programmation des biblio-thé mensuels.
- Participation aux Journées du Patrimoine
- Participation au festival du numérique
- Conférences musicales
- Spectacles de Noël
- Projet de marché de Noël artistique et culturel dans la galerie du cloître.
- Nuit de la Lecture
- Exposition estivale dans la galerie du cloître

Service Ville d'art et d'histoire

Renouvellement du label Ville d'art et d'histoire (attribué en 1986) par l'écriture d'une nouvelle convention par un animateur du Patrimoine qui sera recruté dans cet objectif.

L'Ema – Ecole municipale d'arts

Des expositions

Le fil conducteur de l'année 2020-2021 sera axé sur le corps avec le centenaire de l'artiste Boulonnais Georges Mathieu, de la jeune création et des résidences d'artistes en la collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France par le prêt d'œuvre d'artistes de renommée internationale. Diverses rencontres et expositions s'articuleront autour de cette thématique.

Par ailleurs, l'EMA s'inscrit dans le projet « ARCHIPEL » initié par la DRAC Hauts-de-France qui a sélectionné quatre écoles de pratiques amateur de la région (Lille, Boulogne-sur-Mer, Calais, Denain) pour développer des résidences d'artistes en collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France.

Résidence ARCHIPEL/ MARC-ANTOINE GARNIER

Programme de soutien à la création contemporaine en région Hauts-de-France

Artistes en résidence : Marc-Antoine Garnier.

EXPOSITION du centenaire de l'artiste Boulonnais Georges Mathieu avec l'artiste Claude Cattelain en collaboration avec le musée-château de Boulogne

EXPOSITION Marc-Antoine Garnier de la résidence Archipel.

Exposition de fin d'année des travaux des élèves mettant en lumière le talent des élèves de l'EMA et le professionnalisme des enseignants.

LE SPORT

Perspectives 2021 :

Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :

L'ensemble des actions et projets récurrents sont poursuivis malgré la crise sanitaire. Ils sont à destination de publics variés pour qui l'activité physique et sportive est primordiale. Il peut être cité par exemple, le sport santé sur ordonnance, le challenge du margat ou l'apprentissage de la natation et du vélo dans les écoles.

« basket en anglais » dans les quartiers

Fort de l'expérience dans les écoles, un nouveau projet d'apprentissage du basket au travers de la langue anglaise sera développé vers le public des quartiers. L'ensemble des terrains de sport sera exploité pour aller à la rencontre des jeunes avec un intervenant complètement bilingue.

Equipements sportifs :

Boulodrome couvert :

Un boulodrome couvert sera construit en 2021. Il sera pensé en relation avec le club Boulogne Pétanque et devra répondre aux critères fédéraux mais aussi architecturaux du site. L'enjeu de la sécurisation de l'installation sera majeur pour une exploitation optimale.

Rénovation/extension du tennis à la waroquerie :

Le club s'est lancé dans un projet d'envergure de rénovation et d'extension du complexe tennistique de la waroquerie. La ville l'accompagnera par le versement d'un fond de concours. L'ambition est de rénover complètement la toiture du bâtiment, de créer des nouveaux espaces dédiés à la vie de club et à la pratique du haut niveau. 2 courts de padel seront aussi installés.

Parcours d'urban trail permanent :

Suite à l'événement de l'urban trail de Boulogne sur mer, l'idée de flécher de façon permanente les parcours est apparue. Le groupe de travail doit finaliser l'aspect juridique et technique du projet pour le voir se concrétiser. Les parcours seront autant d'occasion de découvrir la ville et son patrimoine de façon sportive.

Clubhouse de la waroquerie :

L'USBCO porte un projet de création de clubhouse à la waroquerie. Ce dernier qui aura pour but d'accueillir les parents dans de bonnes conditions est envisagé par le club pour l'année 2021. La ville accompagnera l'association par un fond de concours dédié à cette réalisation.

Salle de danse Herriot :

La salle de danse Herriot qui est un héritage du programme national « 1000 clubs » lancé en 1968 arrive en fin de vie. Il faut envisager une restructuration complète. L'étude de cette rénovation sera lancée en 2021.

Stade Libération :

Après le classement en niveau 2 et la création d'une pelouse hybride, un diagnostic archéologique sera fait dans la zone de la salle Mazurier en début d'année 2021. Avec l'ensemble des éléments connus, une étude sera lancée au cours de l'année et permettra de finaliser un éventuel projet d'évolution du stade.

Salle Hernout :

Le programme fonctionnel de l'équipement en relation avec le principal utilisateur, le club de gymnastique du Réveil, devra être élaboré avant de commencer la rénovation complète du bâtiment.

Manifestations :

La crise sanitaire a perturbé l'ensemble des manifestations sportives à partir du 17 mars 2020.

Malgré l'incertitude qui plane encore sur l'organisation d'événements d'envergure le club des Shooting Stars ambitionne d'organiser les Bâtons d'or (championnat de France de twirling Baton) en janvier 2021 au Palais des sports.

L'ensemble des manifestations sportives récurrentes seront soutenues par la ville pour animer la cité mais aussi pour la faire rayonner. Les organisateurs du 10km de Boulogne ou de l'Open de tennis par exemple sont ainsi déjà au travail pour relancer leurs événements.